



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Stratégie Amériques

2022–2025



Stratégie de politique extérieure
2020–2023



Stratégie Amériques
2022–2025

Le présent rapport, approuvé par le Conseil fédéral le 16 février 2022, constitue une sous-stratégie géographique de la [stratégie de politique extérieure 2020–2023 \(SPE 2020–2023\)](#). L'adoption de la stratégie Amériques 2022–2025 est une mesure adoptée par le Conseil fédéral dans le cadre de ses [objectifs pour l'année 2021](#).

Avant-propos



Sur un lieu de rencontre populaire à Berne, un panneau indique la position géographique de 13 villes qui portent un nom bernois aux États-Unis ainsi que leur distance par rapport au point en question. Les émigrants bernois ne sont pas les seuls à avoir immortalisé leurs racines dans les noms de localités américaines. De nombreux autres lieux à travers le continent témoignent de l'origine suisse de leurs fondateurs : New Glarus, Nova Friburgo, Villa Lugano et Nueva Helvecia sont quelques exemples parmi tant d'autres. Que ce soit en tant que président, ministre, diplomate, bâtisseur de ponts ou gagnant du Super Bowl, les Suisses et leurs descendants ont souvent contribué de manière décisive au développement et au destin de leur nouvelle patrie.

Comme j'ai pu le constater moi-même lors de voyages sur place, nombreux sont les descendants suisses qui ressentent encore un profond attachement aux valeurs et aux traditions de leur pays d'origine, parfois même après plusieurs générations dans le « nouveau monde ». Cette diaspora suisse, la plus importante en dehors de l'Europe, contribue de manière décisive aux relations étroites que la Suisse entretient aujourd'hui à bien des égards avec les États du continent américain. Ces relations vont largement au-delà de l'interdépendance économique depuis des décennies, puisque la Suisse est aussi largement réputée pour ses bons offices et sa coopération au développement de longue date dans différents pays.

Sur ces fondements, la présente stratégie permet au Conseil fédéral de consolider sa politique vis-à-vis du continent américain. Il y fixe des priorités et se concentre, d'une part, sur les États dans lesquels les intérêts suisses sont les plus importants et les plus variés. En première position figurent évidemment les États-Unis, dont le poids économique et géopolitique est considérable. D'autre part, le Conseil fédéral s'intéresse aussi délibérément aux pays auxquels la coopération au développement se retirera, conformément à la stratégie de coopération internationale 2021–2024.

Définir de telles priorités constitue un élément important d'une politique extérieure à orientation stratégique, ce qui ne signifie pas pour autant que la Suisse se détournera de certaines régions ou de certains pays. Guidée par l'esprit d'universalité, la Suisse continuera à maintenir une présence forte sur l'ensemble du continent américain et à rechercher des partenariats ciblés dans des domaines mutuellement bénéfiques.

À l'instar des stratégies géographiques déjà existantes pour la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), l'Afrique subsaharienne et la Chine, la stratégie Amériques est le fruit d'un vaste processus de consultations. Les objectifs et mesures adoptés par le Conseil fédéral contribuent à rendre la politique extérieure de la Suisse envers le continent américain encore plus cohérente et efficace. Sa mise en œuvre sera également guidée par une approche impliquant l'ensemble des acteurs nationaux « *Whole-of-Switzerland* ». J'y inclus la diaspora suisse sur place. Berne et New Bern, pour ainsi dire !

Ignazio Cassis, Président de la Confédération
Chef du Département fédéral des affaires étrangères

Table des matières

Résumé	5
<hr/>	
1. Introduction	6
1.1 Pourquoi une stratégie Amériques ?	8
1.2 La Suisse et le continent américain	9
1.3 Cohérence	11
<hr/>	
2. Analyse géopolitique	12
2.1 Les États-Unis, puissance mondiale	12
2.2 Intégration régionale et acteurs internationaux	14
2.3 Tendances régionales	16
<hr/>	
3. Amérique du Nord	20
3.1 États-Unis	22
3.2 Canada	26
<hr/>	
4. Amérique latine et Caraïbes	28
4.1 Les « Jaguars » d'Amérique latine	29
4.2 Pays prioritaires de la CI du DFAE	36
4.3 Organisations régionales	38
<hr/>	
5. Partenaires de mise en œuvre	40
<hr/>	
Annexe 1 : Réseau de représentations	42
Annexe 2 : Abréviations	45
Annexe 3 : Glossaire	46

Résumé

Avec la stratégie Amériques 2022–2025, le Conseil fédéral entend consolider la politique extérieure de la Suisse vis-à-vis du continent américain et renforcer encore la cohérence de ses activités dans ce domaine.

Les États-Unis sont le deuxième partenaire commercial de la Suisse et la première destination mondiale des investissements directs suisses. En tant que puissance mondiale, ils jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre de la stratégie de politique extérieure 2020–2023. Le Canada, membre du G7, ainsi que le Mexique, le Brésil et l'Argentine, tous trois membres du G20, font également partie du continent américain. Ce continent est par ailleurs la région hors Europe où vivent le plus grand nombre de Suissesses et de Suisses de l'étranger.

En adoptant la stratégie CI 2021–2024, le Conseil fédéral a décidé, dans le cadre d'une concentration accrue sur d'autres régions prioritaires, de mettre un terme à la coopération bilatérale au développement du DFAE en Amérique latine et dans les Caraïbes d'ici à fin 2024. Une décision dont la présente stratégie tient compte, puisque le Conseil fédéral y souligne que la Suisse ne se détournera en aucun cas de cette région malgré la planification de ce qui devra nécessairement être abandonné.

La stratégie Amériques se fonde sur l'analyse de la situation géopolitique et des tendances régionales. En raison des grandes différences politiques et socio-écologiques, elle est divisée en deux sous-régions : l'Amérique du Nord d'un côté, l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) de l'autre.

Le Conseil fédéral y identifie cinq priorités géographiques :

1. les États-Unis ;
2. le Canada ;
3. les « Jaguars » d'Amérique latine (Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique, Pérou) ;
4. les pays prioritaires de la CI du DFAE (Bolivie, Haïti, Honduras, Cuba, Nicaragua), l'adaptation du portefeuille de la politique extérieure suisse étant ici au centre des préoccupations ;
5. certaines organisations régionales.

Cette stratégie présente la manière dont la stratégie de politique extérieure 2020–2023 et ses quatre priorités thématiques (paix et sécurité, prospérité, durabilité, numérisation) sont mises en œuvre dans ces cinq priorités géographiques. Le Conseil fédéral définit, quant à lui, des objectifs et des mesures pour la période 2022–2025.

Afin de garantir une mise en œuvre cohérente de la stratégie au sein de l'administration fédérale, un organe de coordination sera créé pour la région ALC, à l'instar du groupe de travail interdépartemental qui existe pour les États-Unis. La stratégie explique en outre la collaboration avec les différents partenaires. Enfin, un glossaire garantit une bonne compréhension des termes utilisés.

1. Introduction

La présente stratégie concerne l'ensemble du continent américain, à savoir l'Amérique du Nord, l'Amérique centrale, l'Amérique du Sud et les Caraïbes. Englobant 35 pays au total, elle tient compte du fait que les États-Unis et le Canada, d'une part, et l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC)¹, d'autre part, se distinguent par des structures différentes.

Les États-Unis et le Canada, deux pays membres du G7, sont des économies stables, étroitement interconnectées et compétitives qui se caractérisent par des traditions démocratiques profondément établies, un Etat de droit solide, une capacité d'innovation ainsi qu'une prospérité majoritairement présente. Certes, les États-Unis sont confrontés à de grands défis de politique intérieure, parmi lesquels une polarisation politique et un grand fossé socio-économique. De nombreuses personnes vivent dans des conditions économiques et sanitaires précaires en raison de l'inégalité des chances en matière d'éducation et d'emploi. Cela vaut notamment pour les minorités ethniques et les couches sociales à faibles revenus qui souffrent de racisme et de discrimination généralisés. Le pays n'en est pas moins en mesure d'offrir à ses habitants de bonnes perspectives en comparaison régionale et mondiale, notamment grâce à l'existence d'institutions solides. Sur le plan de la politique extérieure, les États-Unis jouent également un rôle prépondérant du fait de leur puissance.

En revanche, nombre de pays de la région ALC n'ont pas été en mesure de consolider durablement les tendances de croissance et de mieux exploiter les potentiels économiques et sociaux après une longue période d'évolution positive. Les progrès en matière de développement marquent le pas, et la pandémie de COVID-19 a renforcé les symptômes de crise qui en découlent. La dépendance à l'égard des exportations de matières premières et de l'évolution de leurs prix reste conséquente, tandis que les opportunités liées à la numérisation ne sont encore guère exploitées dans la région ALC. Les obstacles au développement économique tels que la mauvaise gouvernance, la corruption et l'impunité, la pauvreté, les inégalités sociales, la violence, la bureaucratie excessive, le manque d'infrastructures et l'insuffisance des systèmes d'éducation et de santé restent largement présents. Les violations des droits de l'homme restent nombreuses et souvent impunies. Des retournements de tendance à nouveau positifs restent un

scénario réaliste pour certains pays, mais la situation est bien hétérogène d'une région à l'autre. Cela étant, une impression de grands défis à relever domine actuellement et le mécontentement face aux disparités socio-économiques croissantes, aux réductions des prestations de l'État dues à l'endettement et à des gouvernements parfois autoritaires s'exprime de plus en plus fréquemment sous forme de manifestations de la jeune génération et de la classe moyenne.

Les situations de départ diffèrent donc d'une région à l'autre, tout comme les intérêts de la Suisse. Dans la présente stratégie régionale, le Conseil fédéral définit donc différents axes géographiques dans le cadre desquels il fixe des objectifs et des mesures. Une attention particulière est accordée aux relations de la Suisse avec les États-Unis.

¹ Le Mexique fait partie de l'Amérique latine.



Illustration 1 : Les pays du continent américain (source : DFAE)

1.1 Pourquoi une stratégie Amériques ?

Dans la [stratégie de politique extérieure 2020–2023 \(SPE 2020–2023\)](#), le Conseil fédéral dresse le constat que les relations avec les grandes puissances gagnent en importance. Les États-Unis demeurent la puissance dominante du système international sur le plan économique, militaire, politique et technologique. La manière dont ils abordent les défis globaux et régionaux exerce une influence décisive sur la Suisse. Le changement climatique, la structuration des organisations multilatérales et le système de sécurité transatlantique sont autant d'exemples en la matière. Par conséquent, les États-Unis sont un pays prioritaire de la politique extérieure suisse au niveau mondial. Sur la base de la présente stratégie, le Conseil fédéral entend approfondir la coopération bilatérale avec eux. De même, il voit un potentiel d'intensification des relations avec le Canada.

La Suisse a également des intérêts importants dans la région ALC. Le Mexique, l'Argentine et le Brésil sont tous trois membres du G20, étant précisé que le Brésil est un pays prioritaire pour la Suisse au niveau mondial. Plusieurs autres pays ont un potentiel économique considérable, bien que parfois peu exploité, comme l'explique la [stratégie de la politique économique extérieure 2021 du Conseil fédéral](#). L'Amérique latine reste importante pour la place financière helvétique et le négoce des matières premières en Suisse. En outre, la Suisse est intéressée par une coopération visant à promouvoir la stabilité, la bonne gouvernance et les droits de l'homme, tout comme la protection des ressources vitales naturelles et la lutte contre le changement climatique.

Dans les pays ALC, la coopération bilatérale au développement du DFAE sera progressivement abandonnée d'ici à 2024, comme prévu dans la [stratégie CI 2021–2024](#). Les instruments de la coopération internationale tels que l'aide humanitaire, les programmes globaux, la promotion de la paix et des droits de l'homme ainsi que la coopération économique au développement du Secrétariat d'État à l'économie (SECO) continueront toutefois d'être utilisés là où cela paraît judicieux. Dans le même temps, il s'agit d'encourager la coopération dans les domaines de l'économie privée, de la science, de l'éducation, de la santé et de l'environnement. Ce remaniement du portefeuille de la politique extérieure suisse doit également être pris en compte dans la stratégie.

Dans le cadre multilatéral, les pays du continent américain sont souvent des partenaires importants de la Suisse. Dans la SPE 2020–2023, le Conseil fédéral a fait du développement de la coopération avec des organisations régionales telles que l'Organisation des États américains (OEA), l'Alliance du Pacifique et la Communauté des Caraïbes (CARICOM) une priorité de sa politique pour le continent américain, en mettant l'accent sur la gouvernance, les droits de l'homme, la lutte contre la corruption et l'impunité, le développement économique et le développement durable, la protection contre les catastrophes ainsi que sur l'innovation et la formation professionnelle.

1.2 La Suisse et le continent américain

La Suisse entretient des relations culturelles et économiques étroites avec les pays du continent américain, et ce depuis très longtemps. En 1819, par exemple, ce sont des émigrants suisses qui ont fondé Nova Friburgo, la première colonie non lusophone du Brésil. Les noms de nombreuses autres villes à travers le continent témoignent de l'origine suisse de leurs fondateurs. Les émigrés suisses et leurs descendants ont joué un rôle décisif dans le développement de bien des pays, à tel point qu'aujourd'hui, environ un quart de l'ensemble des Suissesses et des Suisses de l'étranger vivent sur le continent américain. La plupart d'entre eux sont établis aux États-Unis, au Canada, en Argentine et au Brésil. Il s'agit de la plus grande diaspora suisse hors d'Europe. Rien qu'aux États-Unis, près d'un million de citoyennes et citoyens américains ont des origines suisses.

Les premières représentations diplomatiques et consulaires de la Suisse aux États-Unis, au Canada et en Argentine ont été ouvertes au XIX^e siècle. Un réseau dense d'ambassades, de consulats, de Swiss Business Hubs, de bureaux de coopération ainsi que de sites de Swissnex, de Pro Helvetia et d'écoles suisses témoigne de la forte présence et de l'interdépendance de la Suisse, à la fois sur et avec ce continent².

Les relations sont aussi variées que durables. La Suisse entretient des dialogues politiques et sectoriels réguliers avec de nombreux États. Bien des entreprises helvétiques y possèdent depuis des décennies des succursales qui emploient des centaines de milliers de personnes. Les États-Unis sont le principal lieu d'investissement des entreprises helvétiques à l'étranger et le deuxième partenaire commercial de la Suisse après l'Allemagne. Le commerce est soutenu par plusieurs accords de libre-échange de l'Association européenne de libre-échange (AELE)³, qui sont complétés par de nombreux accords de protection des investissements et de double imposition. Les échanges entre les acteurs suisses de la formation, de la recherche et de l'innovation (FRI) et leurs partenaires nord-américains sont nourris. Ces dernières années, ces échanges se sont également multipliés avec des acteurs d'Amérique latine.

La Suisse s'est forgé une solide réputation grâce à la coopération au développement et à l'aide humanitaire qu'elle déploie en Amérique latine depuis des décennies. Ses bons offices, à l'instar des mandats de puissance protectrice exercés pour le compte des États-Unis à Cuba et inversement (terminés en 2015) et des États-Unis en Iran (en cours depuis 1980), lui ont également valu une grande crédibilité⁴. Il en va de même pour son engagement dans différents processus de paix en Colombie.

2 Voir carte en annexe.

3 Avec le Canada, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Guatemala, le Mexique, le Panama et le Pérou. Un accord avec les pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) n'est pas encore en vigueur.

4 Depuis juin 2019, la Suisse représente également les intérêts de l'Iran au Canada.

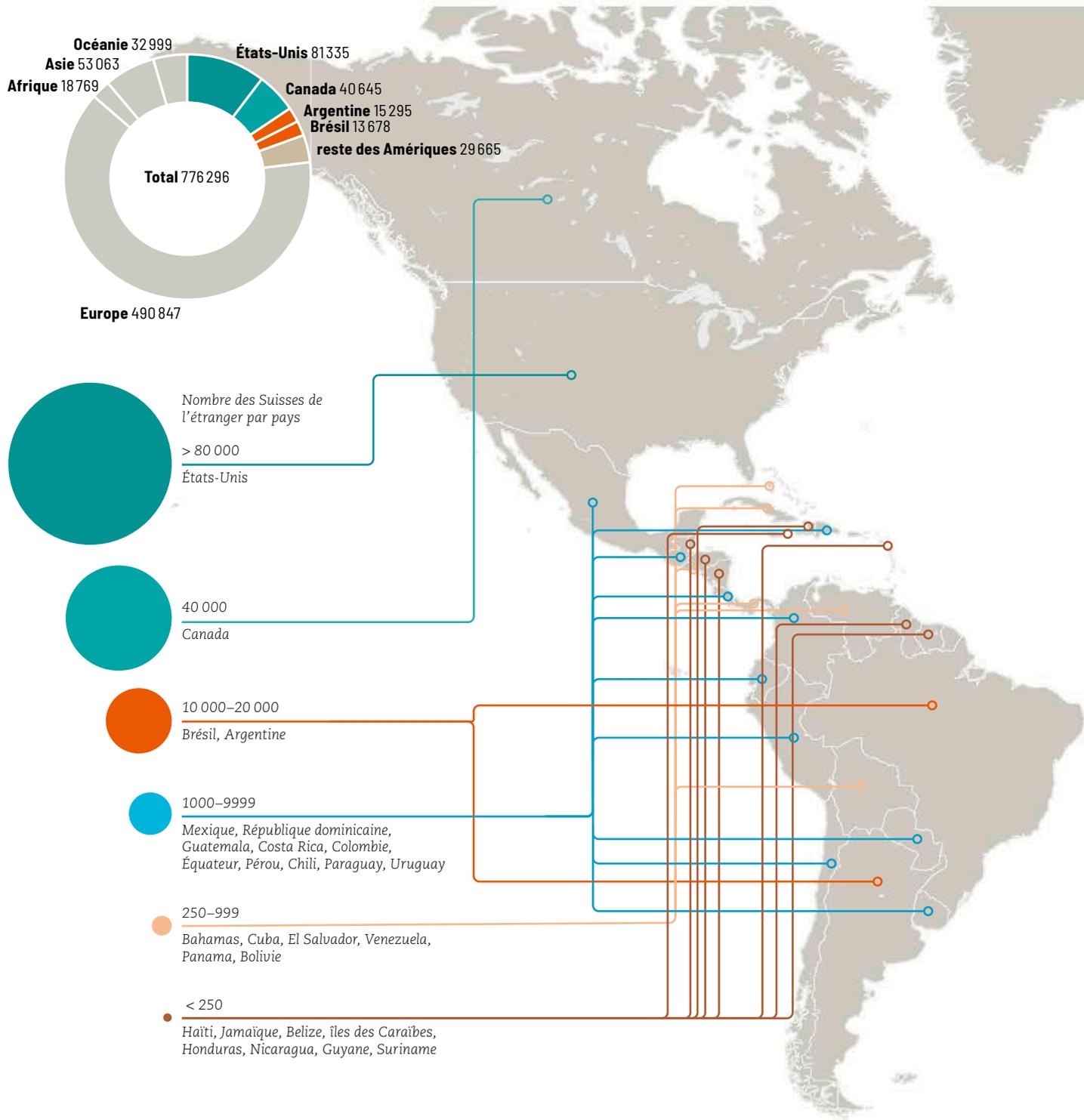


Illustration 2 : Suisses et Suissesses de l'étranger sur le continent américain (source : [Office fédéral de la statistique](#))

1.3 Cohérence

La stratégie Amériques est la quatrième [sous-stratégie géographique de la SPE 2020–2023](#), après celles pour la région MENA, l'Afrique subsaharienne et la Chine. Elle a été élaborée selon une approche interdépartementale et concerne tous les départements. Elle identifie des priorités géographiques sur le continent américain et montre comment les priorités thématiques de la SPE 2020–2023 – paix et sécurité, prospérité, durabilité et numérisation – y sont respectivement mises en œuvre. Ce faisant, elle définit les objectifs et les mesures de

la Suisse pour la période 2022–2025. Dans la perspective de l'abandon progressif de la coopération bilatérale au développement du DFAE dans la région ALC, elle est conforme à la [stratégie CI 2021–2024](#) et aux lignes directrices (sous-) régionales correspondantes, ainsi qu'aux programmes de la coopération économique au développement. Cette cascade stratégique a pour objectif d'assurer la cohérence de la politique extérieure du Conseil fédéral.

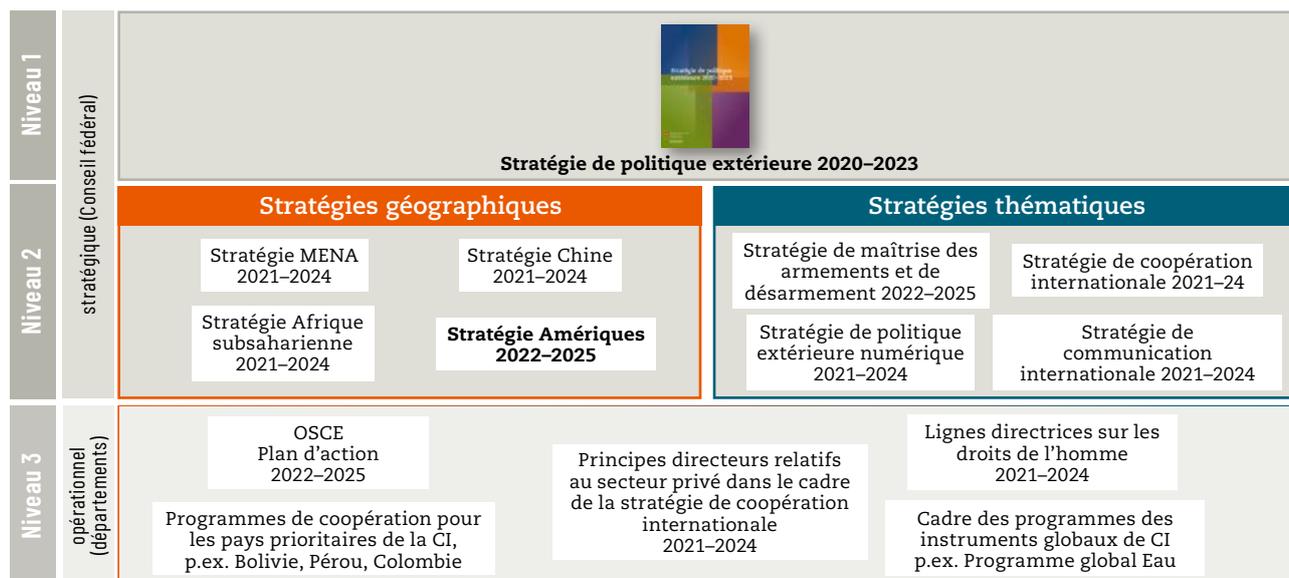


Illustration 3 : Cascade des stratégies de politique extérieure (source : DFAE – sélection de documents)

En politique intérieure, la stratégie Amériques repose sur les bases suivantes : la [SPE 2020–2023](#), la [Constitution fédérale](#), les lois fédérales pertinentes⁵, la [stratégie de la politique économique extérieure](#), la [stratégie CI 2021–2024](#), la [stratégie de politique extérieure numérique 2021–2024](#) et d'autres stratégies sectorielles de la Confédération comme les [lignes directrices sur les droits de l'homme 2021–2024](#). La [vision de la politique extérieure de la Suisse à l'horizon 2028 \(AVIS28\)](#) sert de source d'inspiration supplémentaire, à plus long terme, pour la politique extérieure de la Suisse sur le continent américain. En politique extérieure, l'[Agenda 2030 pour le développement durable](#) sert de cadre de référence général.

La stratégie Amériques vise à renforcer la collaboration avec des partenaires au sein et en dehors de l'administration fédérale et s'inscrit dans l'approche impliquant l'ensemble des acteurs nationaux « *Whole-of-Switzerland* ». Pour la région ALC, cette orientation sera particulièrement importante dans

les années à venir, au vu du retrait de la coopération bilatérale au développement du DFAE. Dans le cadre de la coopération économique au développement, le SECO continue de soutenir certains pays partenaires de la région ALC, l'accent étant mis sur la Colombie et le Pérou. Dans le cadre de l'expertise thématique du SECO (y compris le développement du secteur privé), une partie des ressources de la coopération économique au développement pourra à l'avenir être engagée de manière plus flexible et utilisée en complément des activités d'autres services fédéraux.

Sur place, la Suisse assure une présence uniforme : des représentantes et représentants du DFAE et d'autres départements travaillent ensemble sous l'égide des représentations suisses et mettent en œuvre ensemble les objectifs définis pour la stratégie. Pour ce faire, la Suisse fait appel à l'expertise diverse et variée de son personnel diplomatique et consulaire, des collaborateurs et collaboratrices des Swiss Business Hubs, de Swissnex, du SECO, du SFI et de la DDC, des attachés de défense et de police, des conseillers et conseillères en sécurité humaine, des membres du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) et des collaborateurs et collaboratrices de Suisse Tourisme et de Pro Helvetia.

⁵ [Loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationale](#) ; [loi fédérale sur des mesures de promotion civile de la paix et de renforcement des droits de l'homme](#).

2. Analyse géopolitique

2.1 Les États-Unis, puissance mondiale

Par leur puissance économique et militaire unique en son genre, leur influence culturelle et médiatique et leur leadership technologique incontesté dans de nombreux domaines, les États-Unis continuent d'assumer un rôle de premier plan en matière de politique mondiale. Grâce à leur participation au capital, ils disposent des droits de vote les plus importants au sein du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque

mondiale. De même, ils exercent une influence décisive sur le destin de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et de ses organisations spécialisées par leur participation élevée à leur budget. Il n'y a guère de pays pour lequel l'économie et la politique des États-Unis ne revêtent pas une importance déterminante, notamment en raison de leur influence sur les normes réglementaires au niveau mondial.



Illustration 4 : Les États-Unis, puissance mondiale (source : [Banque mondiale](#), [Fortune Global 500](#), [Times Higher Education Rating](#), [DFAE](#))

Depuis la fin de la guerre froide, leur statut d'unique puissance mondiale n'est toutefois plus incontesté. Pour les États-Unis, la Chine est une rivale qui influence de plus en plus la pensée et l'action politiques au niveau mondial et à Washington⁶. Certes, le leadership technologique et militaire des États-Unis perdurera largement dans un avenir prévisible, mais la Chine pourrait bien se substituer aux États-Unis en tant que première économie au cours de cette décennie. Si l'on se réfère au pouvoir d'achat, c'est déjà le cas. La Chine utilise cette puissance économique pour développer ses capacités et ses compétences scientifiques, technologiques et, surtout, militaires. Autant de capacités qui renforcent le gain d'influence politique globale de la Chine qui oppose aux démocraties libérales occidentales son propre système centralisé et autoritaire comme contre-modèle. Cette concurrence entre les systèmes a également des répercussions sur l'ordre économique mondial qui se caractérise par des États à économie libérale. Le modèle américain, quant à lui, a perdu de son prestige à maints égards, en raison notamment de l'assaut du Capitole.

Les États-Unis se considèrent comme mis au défi voire menacés par la Chine dans leur prétention au pouvoir. Cette rivalité impacte l'élaboration des politiques sectorielles, bilatérales et multilatérales étatsuniennes. De ce fait, il n'est pas possible de limiter stratégie et positionnement envers les États-Unis à des intérêts purement bilatéraux. Il faut prendre en compte les dynamiques géopolitiques. Dans ce contexte, outre la Chine, l'atténuation des revendications géopolitiques de la Russie et de l'Iran reste au premier plan des objectifs de la politique extérieure américaine.

Dans ce contexte, le ton du gouvernement américain est devenu plus conciliant à l'égard des pays partenaires traditionnels. Le Président Joe Biden s'est attelé à relancer des partenariats et des alliances qui ont fait leurs preuves – notamment dans les espaces transatlantique et Asie-Pacifique – ainsi qu'au renforcement des organisations multilatérales. Par ailleurs, une importance centrale est accordée aux valeurs communes telles que la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme. Il convient également de souligner que les États-Unis mettent davantage l'accent sur la lutte contre la corruption, y compris celle qui émane d'adversaires géopolitiques autoritaires. Dans le domaine de l'environnement, la réintégration immédiate de l'Accord de Paris sur le climat est un signal fort.

Malgré une volonté accrue de dialogue, la pression sur les États et les alliés partageant la même ligne de pensée devrait se maintenir, en particulier dans des dossiers clés tels que la Chine, les sanctions ou le *Burden Sharing* (la répartition des coûts, p. ex., dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord [OTAN]). Il faut s'attendre à ce que les États-Unis, même dans le cadre d'une politique extérieure plus orientée vers le partenariat, restent en premier lieu attachés à leurs propres intérêts et cherchent à les imposer en usant de tout le potentiel de leur pouvoir.

La manière dont la politique américaine gère les dissensions internes sera déterminante pour l'évolution des États-Unis. Les profondes divisions politiques de la société et les grands défis socio-économiques ont été partiellement masqués grâce à la croissance de l'économie américaine jusqu'au début des années 2020. La pandémie de COVID-19 a mis au jour plus ouvertement la fragilité d'une grande partie de la population et les tensions au sein du système politique. Le mécontentement contre la discrimination raciale, la violence policière, surtout contre les minorités ethniques, les inégalités croissantes et le manque de soins médicaux s'est amplifié, avec pour résultat des mouvements de protestation et des explosions de violence comme les États-Unis n'en avaient plus connu depuis des décennies. La gestion de ces crises sanitaires, économiques, sociales et politiques par le gouvernement a été perçue comme déficiente aux yeux d'un grand nombre de citoyennes et citoyens américains et a favorisé une profonde polarisation de la société américaine.

Dans l'immédiat, c'est l'ambition de « guérir la nation » affichée par le Président Joe Biden ainsi que la gestion de la pandémie et de ses conséquences qui sont suivies de très près, tout comme le traitement et la résolution de nombreux chantiers de politique intérieure, dont la modernisation des infrastructures, qui sont en piteux état en maints endroits. L'objectif de satisfaire les besoins socio-économiques de l'électorat américain influence également les actions dans le domaine de la politique extérieure (p. ex. la politique de relocalisation, les mesures protectionnistes comme l'appel à consommer américain et les droits de douane sur les marchandises). La marge de manœuvre est toutefois étroite en raison des divisions sociales, de la polarisation politique et de la faible majorité au Congrès.

⁶ [Stratégie Chine 2021–2024, chap. 2.2](#).

2.2 Intégration régionale et acteurs internationaux

Le continent américain se caractérise par une intégration économique plus ou moins avancée selon les pays. Les économies des États-Unis, du Canada et du Mexique ainsi que leurs chaînes de valeur industrielles sont étroitement imbriquées, ces pays étant chacun le premier ou le deuxième partenaire commercial entre eux. L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) de 1994 a été remplacé en 2020 par le nouvel [Accord Canada-États-Unis-Mexique \(ACEUM\)](#)⁷.

En revanche, dans la région ALC, malgré les efforts de libéralisation du commerce régional, dans le cadre du Mercosur par exemple, les obstacles protectionnistes restent élevés. Le commerce intrarégional des économies principalement axées sur l'exploitation et l'exportation de matières premières est sensiblement moins développé qu'en Europe ou au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), par exemple, car les barrières tarifaires et non tarifaires au commerce ne sont guère éliminées de manière efficace. La base industrielle de ces pays est relativement petite, peu diversifiée, peu complémentaire et, à quelques exceptions près, peu compétitive, sans compter que les grandes distances et une topographie difficile, associées à des infrastructures insuffisamment développées, compliquent encore les échanges.

La coopération régionale s'articule souvent autour des positions idéologiques qui peuvent changer brutalement à chaque changement de gouvernement, d'où des alliances en constante évolution, ce qui ne favorise pas la recherche de solutions régionales et intégratives. Différentes initiatives régionales comme la CELAC, le Mercosur, le SICA, l'UNASUR, le PROSUR ou encore l'ALBA en pâtiennent⁷. Il s'agit le plus souvent d'alliances politiques plutôt qu'économiques. Cette région est loin d'être le vaste espace économique unifié tel que le prône l'Association latino-américaine d'intégration (ALADI).

L'Alliance du Pacifique, qui réunit le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou, fait figure d'exception dans ce jeu d'alternance politique. Malgré des configurations gouvernementales différentes, elle planche sur des sujets d'intérêt commun. Dans les Caraïbes, la CARICOM, qui compte de nombreuses sous-organisations sectorielles, s'emploie à promouvoir le développement et la coopération de ses États membres.

L'Organisation des États américains (OEA), unique organisation suprarégionale⁸, joue un rôle important dans la défense de la démocratie et des droits de l'homme, mais elle souffre toutefois également des lignes de fracture idéologiques qui existent au sein du continent.

Cela étant, la paix règne au niveau interétatique malgré quelques litiges frontaliers isolés. Ce sont surtout les mouvements de fuite, la migration irrégulière ainsi que le trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains qui recèlent un potentiel de conflit entre les États. L'émigration, accélérée par l'effondrement économique du Venezuela, est un fardeau pour les pays de destination des quelque 6 millions de personnes aujourd'hui déplacées. Les flux migratoires d'Amérique centrale vers l'Amérique du Nord ont un impact négatif sur les relations entre les États concernés et, aux États-Unis en particulier, sur la politique intérieure.

Les pays de la région ALC ne figuraient jusqu'à présent pas au centre de la lutte géopolitique à laquelle se livrent les grandes puissances. Depuis le XIX^e siècle, la principale influence était en premier lieu exercée par les États-Unis. Au cours des dernières décennies, leur intérêt en matière de politique extérieure s'est toutefois de plus en plus tourné vers les espaces Asie-Pacifique et Eurasie. Dans la région ALC, les États-Unis ont concentré leurs efforts sur l'exercice de pressions politiques et autres sur les gouvernements socialistes – notamment Cuba, le Venezuela et le Nicaragua – ainsi que sur le trafic de drogue, le crime organisé et la migration irrégulière.

La Chine, motivée par d'autres priorités, tente de profiter de la baisse de l'intérêt des États-Unis pour la région, notamment par des crédits, des financements d'infrastructures ou, plus récemment par la « diplomatie du vaccin ». Intéressée par les abondantes ressources de la région, elle ne cesse de développer sa présence économique. Dans l'intervalle, la Chine est devenue le principal partenaire commercial de nombreux pays de la région. D'autres États comme la Russie et l'Inde cherchent également de plus en plus à y exploiter des niches.

Compte tenu des points communs aux niveaux historique, culturel et linguistique, l'Union européenne (UE) et les États européens entretiennent des relations étroites avec les pays de la région ALC, poursuivant une politique d'intérêts plus large qui englobe également la promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie, de la paix et des droits de l'homme ainsi que de la prospérité. À ce jour, l'UE a ainsi conclu 27 accords d'association, commerciaux et/ou de coopération avec des pays de la région ALC. Elle est en outre le principal investisseur dans la région et le plus important donateur pour la coopération en matière de développement durable. L'UE a également lancé la plateforme *Digital for Development* (D4D) destinée à promouvoir la transition numérique par des échanges de connaissances, une assistance technique et des investissements dans les pays de la région. L'engagement de l'UE dans cette région est parfois considéré avec suspicion et critiqué par rapport à la souveraineté des États concernés, en particulier par les gouvernements à tendance autoritaire.

⁷ Voir liste des abréviations en annexe.

⁸ Seul Cuba n'en est pas membre actif. Le Nicaragua a par ailleurs annoncé son retrait en novembre 2021.

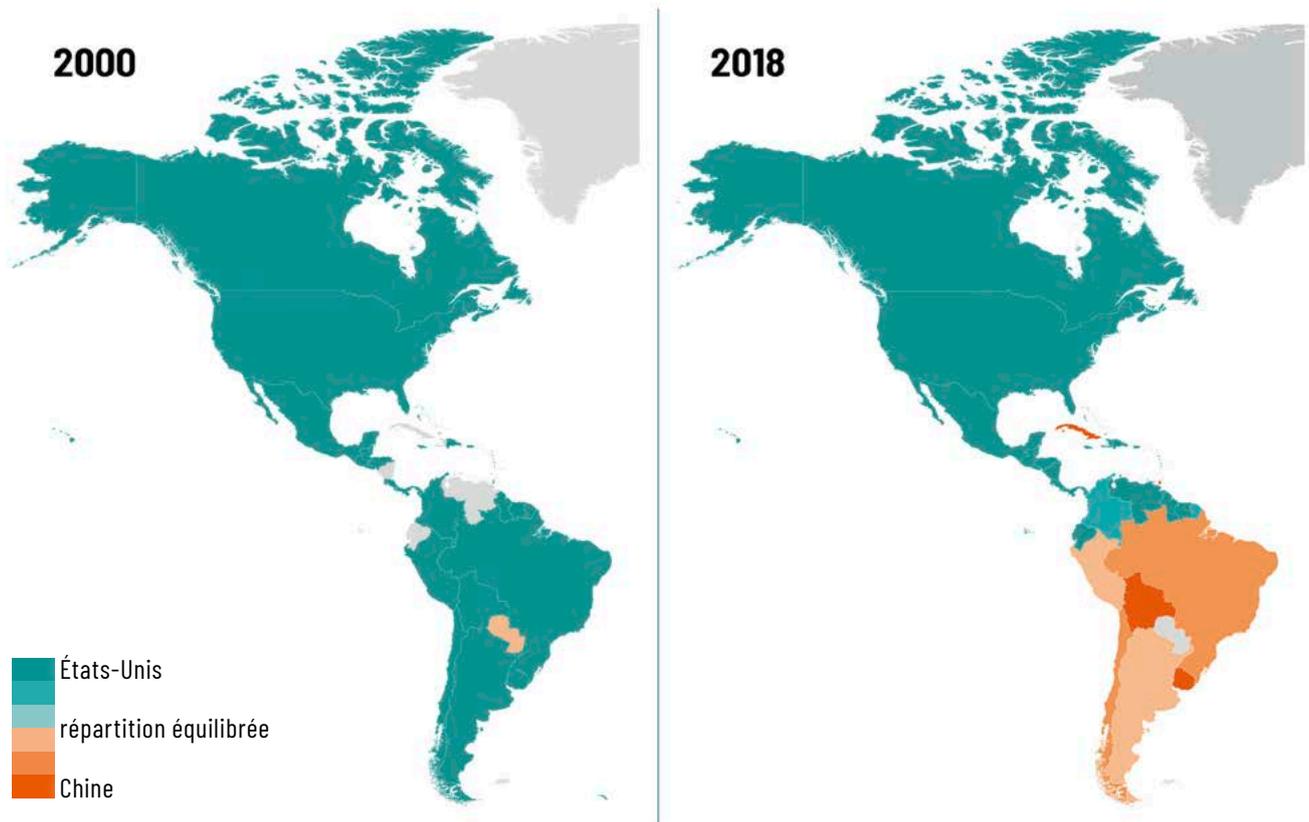


Illustration 5 : Évolution du commerce mondial : les principaux partenaires commerciaux de la Chine et des États-Unis en 2000 et 2018 (source : Lowy Institute, sur la base des informations du FMI, Direction des statistiques commerciales)

2.3 Tendances régionales

Économie

Le continent américain se caractérise par des disparités économiques considérables. Au nord, les États-Unis et le Canada bénéficient d'économies très développées, fortement interconnectées au niveau mondial et dotées d'institutions conformes à l'État de droit qui fonctionnent. Le PIB par habitant, le niveau de vie et l'espérance de vie des habitants de ces deux pays sont parmi les plus élevés au monde. Les États-Unis réalisent à eux seuls près d'un quart de la performance économique mondiale.

De l'autre côté, il y a des pays structurellement faibles et très pauvres. Certes, la région ALC a connu des taux de croissance remarquables au début du XXI^e siècle, mais les progrès en matière de développement ont marqué le pas au cours de la dernière décennie et la croissance est restée inférieure à la moyenne internationale. Les phases d'expansion pendant les périodes de prix élevés des matières premières n'ont pas été mises à profit pour mener à bien les réformes structurelles, renforcer les infrastructures et diversifier l'économie, autant de mesures pourtant indispensables. Ainsi, l'exploitation minière et l'agriculture restent prépondérantes, et la création de valeur industrielle demeure faible en maints endroits. Des conditions-cadres défavorables, un manque de sécurité juridique et un niveau de formation insuffisant, malgré des améliorations, ont un effet négatif sur la force d'innovation et la compétitivité.

Si la région ALC dispose d'importantes **réserves de matières premières** et fait partie des principaux producteurs agricoles au monde, la mise en place de chaînes d'approvisionnement durables dans le domaine des matières premières reste toutefois un défi. La croissance constante induite par le boom du secteur des matières premières dans les années 2000 avait contribué à une réduction notable de la pauvreté et à un renforcement de la classe moyenne. Grâce à l'amélioration des soins de santé et de l'éducation de base, des millions de personnes ont pu améliorer sensiblement leurs conditions de vie jusqu'au début de la dernière décennie, mais force est de constater que les inégalités sociales ont largement persisté.



Illustration 6 : Évolution du PIB dans la région ALC depuis 2002 (source : Banque mondiale [🔗](#))

Les économies de la région ALC ont reculé de 6,7 % lors de la pandémie de COVID-19 en 2020, soit une contraction plus importante que dans toute autre région⁹, et si les conséquences à long terme ne sont pas encore prévisibles, il apparaît déjà que les progrès de développement réalisés durant les décennies précédentes ont souvent été réduits à néant. Là où la dette publique a augmenté en raison de la pandémie, la marge de manœuvre des gouvernements est encore plus limitée. Plus de la moitié de la main-d'œuvre travaille dans l'économie informelle, ce qui se traduit par une grande fragilité économique pour de nombreuses personnes. Selon les estimations de l'ONU, 24 millions de personnes de la classe moyenne sont retombées sous le seuil de pauvreté en raison de la pandémie de COVID-19. Les inégalités en matière de revenu, de fortune, d'éducation et d'accès aux soins de santé, qui sont parfois les plus élevées au monde, se creusent également dans ces pays.

Aux États-Unis, où la protection des travailleurs est faible et où le filet de sécurité étatique fait défaut, la pandémie de COVID-19 a aussi mis en évidence la frontière ténue entre la classe moyenne et les populations vivant dans la pauvreté. Les inégalités augmentent. Les grands groupes, notamment ceux du secteur technologique, exploitent quant à eux leur pouvoir pratiquement monopolistique sur le marché. Les tendances protectionnistes se renforcent et provoquent des incertitudes sur les marchés mondiaux. Le conflit commercial qui oppose les États-Unis et la Chine entraîne des dommages collatéraux, mais crée également des opportunités, notamment au Mexique et en Amérique centrale, en tant que zones d'investissement et partenaires commerciaux alternatifs.

Gouvernance

Depuis les années 1980, la démocratie s'est considérablement développée sur le continent américain. Les institutions étatiques sont devenues plus stables, les élections sont libres et équitables dans la plupart des pays et la population obtient davantage de droits de participation. La société civile s'est renforcée et se fait entendre, notamment grâce aux médias sociaux.

L'État de droit reste cependant fragile dans la majorité des pays d'Amérique latine et la persistance de l'impunité compromet les progrès en matière de droits de l'homme. Dans de nombreux pays de la région, l'exercice du droit à la liberté de réunion, par exemple dans le cadre de manifestations, est contré par un recours excessif à la violence par les forces de sécurité. L'Amérique latine est la région qui recense le plus grand nombre d'assassinats de personnes engagées en faveur

⁹ Banque mondiale, 29 mars 2021 [🔗](#).

des droits de l'homme et de l'environnement¹⁰. Plusieurs pays ont par ailleurs adopté ces dernières années des lois visant à limiter l'engagement de la société civile.

La mauvaise gouvernance, l'absence d'État de droit, le népotisme, la corruption et l'impunité ainsi que l'inefficacité de la bureaucratie entravent le développement durable de la région. Dans de nombreux pays du continent américain, les droits économiques, sociaux et culturels ainsi que l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à une eau en suffisance et de bonne qualité ne sont pas garantis pour toutes et tous. Des acteurs non étatiques comme les cartels de la drogue instaurent ou occupent des zones de non-droit, une situation aux conséquences graves en matière de sécurité et de droits de l'homme.

Écologie

Le continent américain est fortement affecté par le changement climatique. L'élévation du niveau des océans menace les moyens de subsistance des zones côtières et des États insulaires des Caraïbes. Les phénomènes météorologiques extrêmes (p. ex. les cyclones) sont devenus plus fréquents et plus violents dans et autour du bassin des Caraïbes. Il en va de même pour les incendies de forêt en Amazonie, dans le Pantanal brésilien et en Californie en raison de la sécheresse. Les dégâts, considérables, concernent aussi fréquemment les populations vulnérables et indigènes dans la région ALC. La progression du changement climatique laisse présager une aggravation de ces tendances.

Dans le même temps, la pression sur l'équilibre écologique augmente en raison de l'action humaine directe et de la surexploitation. Le continent est riche en matières premières et en ressources naturelles. En Amérique centrale et du Sud, la culture sur brûlis est pratiquée à des fins d'élevage et de monoculture, entraînant la destruction d'importants réservoirs de CO₂ et la réduction de la biodiversité. La surexploitation de l'Amazonie diminue également les précipitations et met en danger l'économie agricole. Ces enjeux ont également un impact fort sur les droits de l'homme, notamment sur les droits des communautés indigènes. L'exploitation parfois illégale des matières premières entraîne une pollution de l'environnement. En Amérique du Nord, l'empreinte écologique est largement supérieure à la moyenne en raison des habitudes de consommation.

Les catastrophes naturelles constituent une menace pour le développement durable de nombreux pays de la région. Or, elles gagnent constamment en ampleur. Outre le changement climatique, cette accentuation s'explique par la combinaison d'une gouvernance faible ou inexistante, de la corruption, d'une forte croissance des métropoles et d'une surexploitation des ressources naturelles.

Dans les pays qui exploitent des énergies fossiles ou dont le secteur agricole est important, le changement climatique est parfois nié et la nécessité de prendre des mesures environnementales est minimisée. Dans le même temps, les consommateurs fortunés sont de plus en plus conscients des problèmes environnementaux et s'intéressent aux technologies efficaces sur le plan énergétique. La réintégration des États-Unis dans l'Accord de Paris sur le climat devrait donner une impulsion supplémentaire à cette thématique.

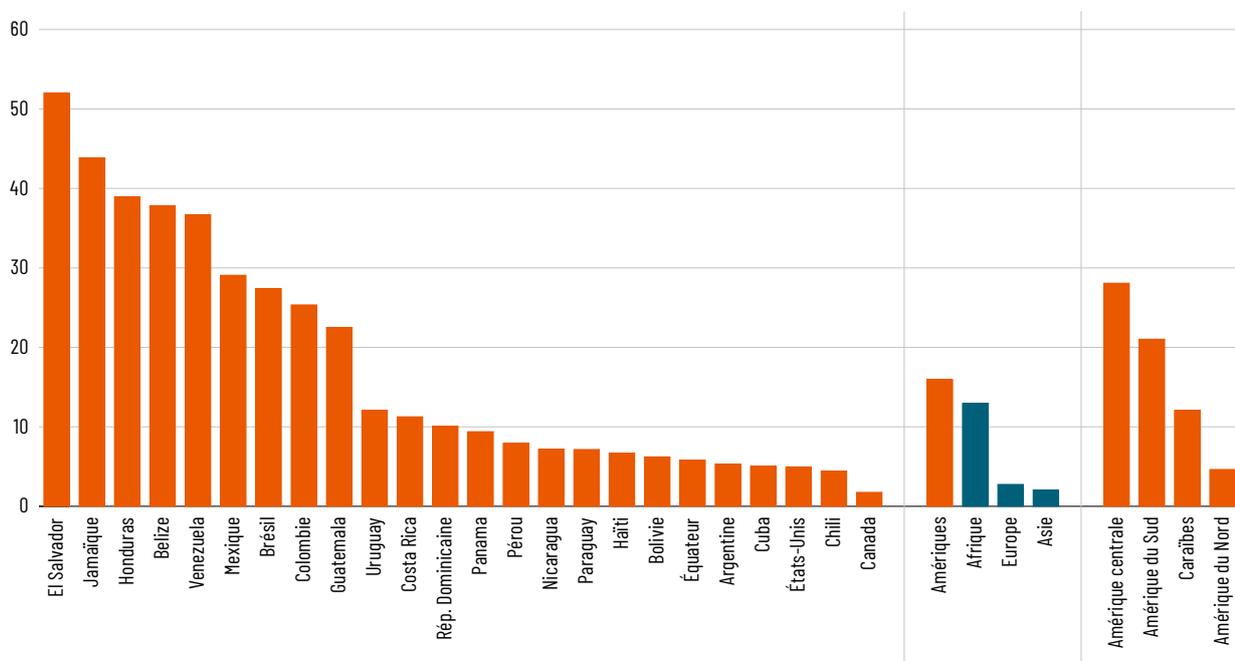


Illustration 7 : Taux d'homicide volontaire (pour 100 000 habitants) sur le continent américain en comparaison internationale, 2018 (source : [Banque mondiale](#))

¹⁰ [Front Line Defenders Global Analysis 2020](#).

Sécurité

Lors du dernier conflit interne important et de longue durée sur le continent américain, en Colombie, l'accord de paix conclu en 2016 entre le gouvernement et les FARC s'est répercuté positivement sur la sécurité. Cela étant, de vastes régions du pays sont toujours en proie à la violence d'un grand nombre de groupes armés. Le nombre de morts par armes à feu sur le continent américain reste le plus élevé de tous les temps. Les États-Unis, le Brésil ou encore le Mexique en dénombrent des dizaines de milliers chaque année. Cela s'explique par le taux de criminalité élevé en Amérique latine, ainsi que par la large diffusion des armes à feu, avant tout aux États-Unis, en Amérique centrale et en Haïti. Le crime organisé local fait preuve d'une grande violence. Le trafic de drogue et d'armes ainsi que la traite d'êtres humains et l'exploitation illégale des ressources naturelles promettent des marges bénéficiaires élevées, si bien que ces « marchés » sont contrôlés par l'exercice d'une grande brutalité. Dans certains pays, les journalistes sont régulièrement victimes de violences armées, sans que les autorités n'assument efficacement leur devoir de protection.

Dans plusieurs États, la violence policière est élevée, en particulier à l'égard des minorités et des groupes vulnérables. Les forces de sécurité privées, généralement mal contrôlées par l'État, sont fréquemment responsables de violations des droits de l'homme. De plus, il n'est pas rare que les forces de sécurité, tant publiques que privées, soient impliquées dans le crime organisé. La faiblesse de la gouvernance en matière de sécurité et l'impunité généralisée qui prévaut dans la région ALC contribuent à ce que de nombreux crimes, notamment la violence généralisée envers les femmes, restent impunis.

Migration

L'un des plus importants mouvements migratoires dans le monde au cours des dernières années trouve son origine au Venezuela. Le pays n'offre plus de moyens de subsistance économiques à une grande partie de la population, ce qui a incité près de 6 millions de personnes à prendre le chemin de l'exil depuis 2015. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), seule la Syrie comptait en 2020 plus de migrants internationaux que le Venezuela¹¹. Outre la recherche de moyens de subsistance, la politique répressive menée par le gouvernement et le niveau de criminalité élevé sont d'autres motifs d'exil. La plupart des personnes déplacées ont trouvé refuge dans les pays voisins, mais là aussi, elles vivent souvent dans des conditions précaires.

La criminalité, l'absence de perspectives économiques, la violence, la répression politique et les catastrophes naturelles sont les principales raisons qui poussent de nombreuses personnes en Amérique centrale et dans les Caraïbes à émigrer ou à prendre le chemin de l'exil. Rien qu'en Amérique

centrale, plus d'un million de personnes sont concernées. La destination première est souvent les États-Unis. Hormis l'Espagne, l'Europe est rarement une destination importante pour les migrantes et migrants latino-américains. La recherche d'une vie meilleure se termine fréquemment dans des pays voisins comme le Mexique, le Costa Rica ou la République dominicaine. Dans le cadre du renforcement de la sécurité de la frontière avec le Mexique par la précédente administration des États-Unis, pour empêcher l'immigration irrégulière, le Mexique a également consolidé la sécurité de sa propre frontière au sud du pays. Pour de nombreux migrants et migrantes, la situation reste précaire même une fois arrivés à destination. Ils sont souvent victimes d'abus et d'exploitation. Les transferts d'argent qu'ils effectuent vers leurs pays d'origine constituent toutefois une source de revenus importante pour ces derniers.

Démographie

Le dynamisme économique des États-Unis et du Canada attire de nombreux migrants et migrantes du monde entier à la recherche d'un travail, et ces pays connaissent simultanément des taux de fécondité relativement élevés. Il en résulte une importante diversité ethnique au sein de la société et une tradition d'intégration économique et sociale des immigrés. Si ces tendances se confirment comme prévu, les États-Unis et le Canada bénéficieront d'une croissance continue de la population, avec une main-d'œuvre de plus en plus nombreuse et un ralentissement de son vieillissement. Cette migration attise toutefois aussi les craintes relatives au statut social. Une part de la population y perçoit une menace pour sa prospérité et exige de fermer les frontières. Enfin, la discrimination des minorités demeure un problème.

La région ALC n'a pas encore réussi à récolter les dividendes démographiques potentiels. La pyramide des âges de ces pays se rapproche de celle de l'Europe, des États-Unis et du Canada, sans pour autant atteindre des revenus comparables par habitant. Cette situation est due à la baisse des taux de natalité et à l'émigration des personnes en âge de travailler. Dans certains pays, la population commencera à diminuer dans quelques années, ce qui aura pour conséquence une réduction de la population totale, en incluant les personnes en âge de travailler, et des désavantages évidents en termes démographiques pour la région. Les systèmes de retraite, parfois rudimentaires, risquent de se retrouver dans une situation difficile.

La discrimination est largement répandue dans la région ALC. Les groupes vulnérables tels que les personnes en situation de pauvreté, les personnes de couleur, les femmes, les personnes LGBTIQ+ et les populations indigènes et rurales sont particulièrement concernés. Les discriminations se manifestent notamment dans l'accès à l'éducation, au marché du travail, aux soins de santé, à la politique et au système juridique. Force est de constater que les élites sont peu disposées à permettre un développement plus inclusif, mais la société civile s'est renforcée grâce à la croissance et à la meilleure

¹¹ [UNHCR Global Trends : Forced Displacement in 2020](#) ↗.

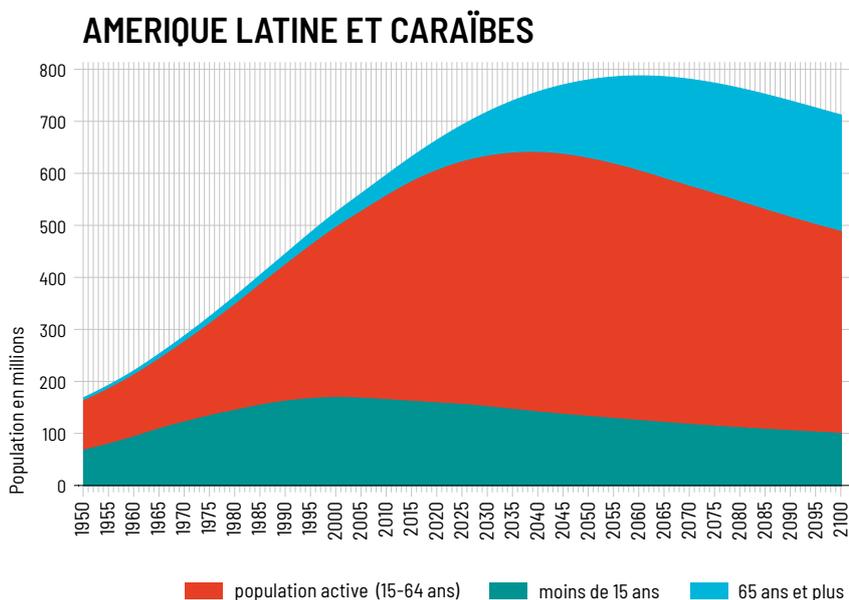
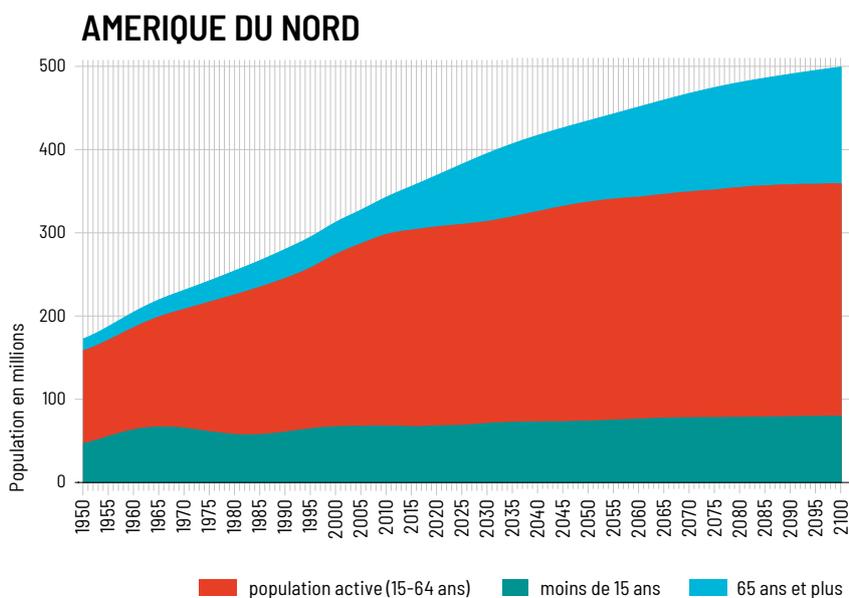


Illustration 8 : Évolution démographique dans les Amériques, 1950–2100
(source : DAES, *Perspectives de la population dans le monde 2017*)

information des classes moyennes et exige de pouvoir participer aux réformes.

Conclusion

En résumé, il ressort de cette analyse que si différentes tendances exercent un impact sur l'ensemble de la région, ce sont surtout les différences entre l'Amérique du Nord et l'Amérique latine qui se renforcent actuellement. Depuis quelques années, la région ALC est marquée par diverses évolutions négatives. Cette impression peut toutefois être relativisée en partie si l'on se réfère à des indices globaux. Ainsi, sur les 57 « contextes fragiles » identifiés par l'OCDE en 2020 dans le monde, seuls cinq se trouvent dans la région

ALC : le Guatemala, Haïti, le Honduras, le Nicaragua et le Venezuela¹². Sur la liste de l'ONU des 46 pays les moins avancés, seul Haïti y figure¹³. En termes de démocratie, la grande majorité des pays de la région ALC ne figurent pas non plus en bas des classements¹⁴. La région a perdu de son dynamisme à certains égards, mais elle n'est pas une zone d'instabilité en comparaison internationale et dispose sans conteste de nouvelles opportunités d'engager des réformes positives dans le cadre de la gestion de la pandémie.

¹² OCDE : États de fragilité 2020 [🔗](#).

¹³ Liste de la CNUCED des pays les moins avancés [🔗](#).

¹⁴ Congressional Research Service, *Democracy in Latin America and the Caribbean: A compilation of Selected Indices*, 24 mai 2021 [🔗](#).

3. Amérique du Nord

Sur la base de l'analyse géopolitique, le Conseil fédéral définit les priorités géographiques de sa politique à l'égard du continent américain. Il tient tout d'abord compte du caractère très important que l'Amérique du Nord revêt pour la Suisse. Aucune autre région du monde n'est à ce point liée à l'Europe, et donc à la Suisse, sur les plans économique, politique et culturel. Et la Suisse n'entretient des relations aussi étroites avec aucune autre région du monde en dehors de l'Europe. Dans les domaines politique, économique, scientifique et culturel, elle favorise des échanges intenses avec les États-Unis et le Canada. L'Amérique du Nord compte, de loin, la plus importante diaspora suisse après la France. Et avec le Canada, la Suisse partage une langue commune, le français.

Les États-Unis et le Canada sont respectivement la première et la dixième économie du monde, et font partie des principales puissances commerciales. Les deux pays sont des acteurs importants du système multilatéral. En qualité d'État hôte, ils

accueillent l'ONU et de nombreuses organisations multilatérales (New York : quartier général de l'ONU et de diverses agences spécialisées, fonds et programmes; Washington : FMI, Banque mondiale, OEA, BID ; Montréal : OACI, AMA, CDB)¹⁵ et comptent parmi les principaux bailleurs de fonds et les membres les plus actifs. Ils disposent des réseaux diplomatiques les plus développés de tous les pays. En tant qu'États membres de l'OTAN et États participants de l'OSCE, les États-Unis et le Canada sont intégrés dans l'architecture transatlantique et européenne de sécurité qu'ils façonnent de manière significative. Ce sont également des pays riverains de l'Arctique et décident de l'utilisation – notamment militaire – de cette région encore largement inexploitée, avec des conséquences potentiellement importantes pour son développement en matière d'écologie et de transports. Enfin, les États-Unis et le Canada contribuent très fortement au changement climatique et ont par conséquent des rôles importants à jouer dans la réalisation des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.

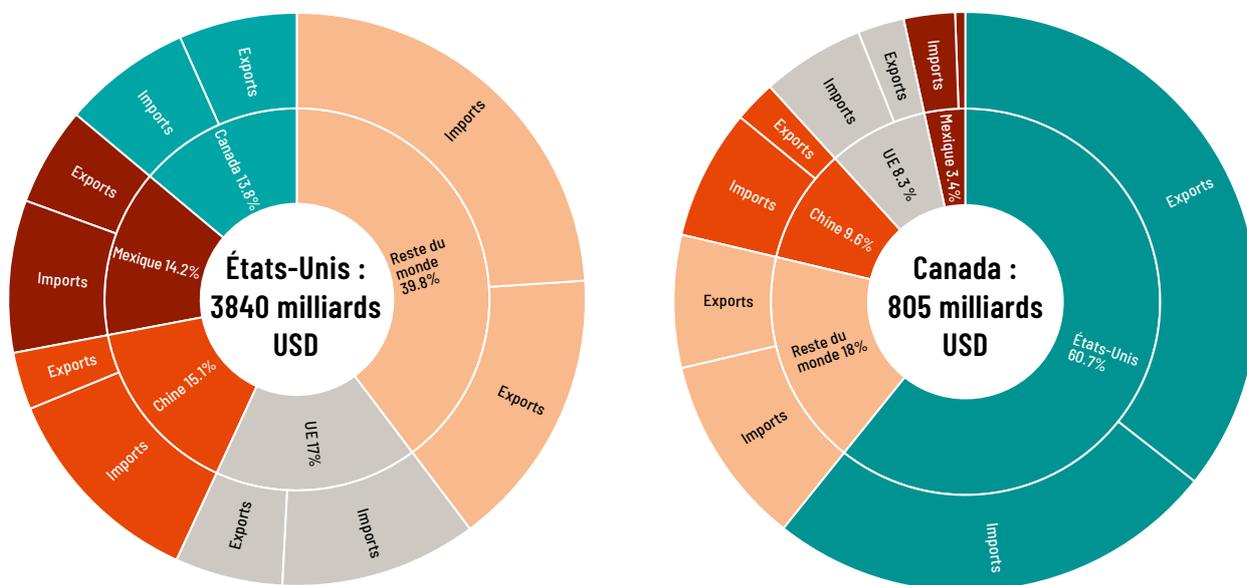


Illustration 9 : Commerce extérieur des États-Unis et du Canada, 2020 (source : OMC)

15 Voir liste des abréviations en annexe.

Cela étant, les États-Unis et le Canada se distinguent également sur de nombreux points, tant en ce qui concerne leur poids et leurs rôles dans la politique et l'économie mondiales que leur importance pour la Suisse et sa politique extérieure. Sur le plan économique, les États-Unis sont un partenaire bien plus important pour la Suisse que le Canada. Dans l'ensemble, les relations bilatérales avec Washington ont été jusqu'à présent plus étroites et plus diversifiées, ce qui se reflète également dans le fait que le Conseil fédéral a identifié les États-Unis comme un pays prioritaire de sa politique extérieure au niveau mondial.

Relations commerciales 2019/2020 et investissements suisses en 2019/2020, en milliards de CHF				
	Importations suisses	Exportations suisses	Investissements directs suisses à l'étranger	Investissements directs en Suisse
États-Unis	18,9 (2019)	44,2 (2019)	298,3 (2019)	651,3 (2019)
	19,8 (2020)	68,8 (2020)	292,6 (2020)	576,6 (2020)
Canada	1,4 (2019)	4,9 (2019)	35,2 (2019)	34,2 (2019)
	1,8 (2020)	3,9 (2020)	31,8 (2020)	25,6 (2020)

Illustration 10 : Commerce extérieur de la Suisse avec les États-Unis et le Canada, en 2019 et 2020 (sources : [BNS](#) et [AFD](#))

Dans les chapitres suivants, les États-Unis et le Canada sont donc traités comme deux priorités géographiques distinctes de la stratégie Amériques. Pour les deux pays, les quatre priorités thématiques de la stratégie de politique extérieure, à savoir la paix et la sécurité, la prospérité, la durabilité et la numérisation, sont pertinentes.

	Paix et sécurité	Prospérité	Durabilité	Numérisation
États-Unis				
Canada				

Illustration 11 : Importance des priorités thématiques de la SPE 2020–2023 dans les relations avec les États-Unis et le Canada (source : DFAE)

3.1 États-Unis

Les relations entre la Suisse et les États-Unis sont très bonnes. Elles reposent sur des interdépendances historiques étroites ainsi que sur des liens économiques, culturels et personnels que la Suisse ne partage à ce point avec aucun autre pays extra-européen. Ainsi, plus d'un million de citoyennes et citoyens américains ont des racines en Suisse. Avec environ 81 000 ressortissants helvétiques sur leur territoire, les États-Unis sont le troisième pays où vivent le plus grand nombre de Suissesses et de Suisses de l'étranger, après la France et l'Allemagne.

Les États-Unis revêtent toujours une importance fondamentale pour la prospérité et la sécurité de la Suisse. Ils sont le **deuxième partenaire commercial de la Suisse** après l'UE et de loin la première destination des investissements directs suisses à l'étranger (environ 20 %). Selon des statistiques américaines, la Suisse est le sixième plus important investisseur direct étranger aux États-Unis. Les entreprises suisses installées dans ce pays occupent depuis des années une position de pointe en matière d'investissements dans la recherche et le développement. Par conséquent, la Suisse entretient un échange régulier avec les autorités des États-Unis sur les questions économiques, et notamment, depuis plus d'une décennie, dans le cadre de la Commission économique mixte qui dépend du SECO.

En tant que première économie mondiale, les États-Unis disposent d'une puissance sur le marché de marché considérable. Avec le dollar américain comme monnaie de référence mondiale, leur politique de sanctions à l'égard de pays tiers a des répercussions parfois importantes sur les intérêts commerciaux des entreprises suisses sur ces marchés ou aux États-Unis mêmes. L'état de l'économie américaine et le comportement des États-Unis en matière de commerce ont une influence directe sur l'évolution de l'économie mondiale. Les économies fortement axées sur le commerce extérieur, à l'instar de la Suisse, sont particulièrement concernées. Environ 1100 groupes d'entreprises américaines sont représentés en Suisse dont certains disposent également d'importants sites de recherche et développement. À noter toutefois que les conditions pour les entreprises étrangères sur le marché américain deviennent plus exigeantes. La Suisse a intérêt à renforcer les conditions-cadres de ses relations économiques et financières.

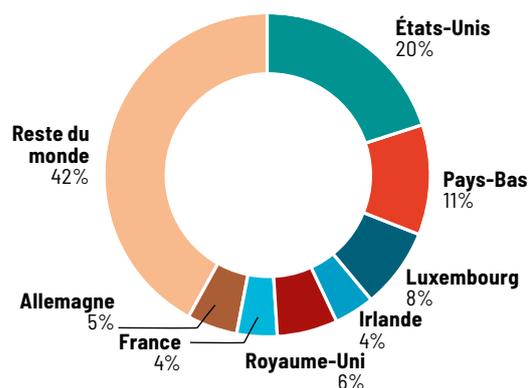


Illustration 12 : Principales destinations des investissements directs suisses à l'étranger en 2020 (source : BNS [↗](#))

Les États-Unis comptent parmi les leaders mondiaux dans les domaines de la **recherche** et de l'**innovation**. En considérant le nombre de publications, la Suisse collabore en premier lieu avec des chercheurs des États-Unis (plus de 15 %) ¹⁶. La **formation professionnelle** et le dialogue avec la Suisse à ce sujet bénéficient d'un soutien important aux États-Unis, au-delà des frontières partisans. Cela a largement contribué à donner une image positive de la Suisse aux États-Unis ces dernières années. Grâce à la grande influence exercée par les États-Unis sur les normes internationales en matière de formation, la reconnaissance internationale de la formation professionnelle suisse augmente indirectement. Grâce à une [déclaration d'intention sur la formation professionnelle](#) [↗](#) mis à jour en novembre 2021 à Washington, diverses visites et projets communs de transfert de savoir entre les acteurs de la formation et de l'économie pourront être lancés selon une approche ascendante « *bottom-up* ».

Les positions des États-Unis et leur soutien à l'architecture européenne de sécurité jouent un rôle important pour la politique extérieure et de sécurité de la Suisse. Celle-ci est toutefois indépendante et ne fait pas partie des alliés stratégiques et militaires des États-Unis. Sur les thèmes du désarmement et du nucléaire, de la lutte contre le terrorisme ou de la recherche de solutions aux conflits régionaux, la Suisse peut faire valoir encore davantage ses bons offices et renforcer la coopération avec les États-Unis, y compris au niveau multilatéral. Les bons offices jouent aujourd'hui déjà un rôle important dans les relations bilatérales. Ainsi, la Suisse représente les intérêts des États-Unis en Iran depuis 1980. Ce **mandat de puissance protectrice** vaut à la Suisse une grande bienveillance à Washington et facilite l'accès direct ainsi que les échanges continus avec les hauts représentants du gouvernement. Le respect du droit international, la promotion des droits de l'homme et de la démocratie ainsi que la lutte contre la corruption demeurent également des thèmes importants.

16 [Les publications scientifiques en Suisse, 2008–2018. SEFRI, 3 septembre 2020](#) [↗](#).

Les États-Unis sont un acteur incontournable dans le domaine des **technologies numériques** (p. ex. la fabrication de puces électroniques, les logiciels, les équipements de réseau, l'intelligence artificielle, les cryptomonnaies), les **flux de données** et la **gouvernance**. La grande rivalité des États-Unis avec la Chine et la Russie s'exprime en outre précisément dans le domaine de la cybersécurité. Les États-Unis exercent des pressions pour la mise en place d'infrastructures de réseau sécurisées et indépendantes, notamment de la technologie chinoise. Dans le même temps, ils s'emploient à coopérer avec des démocraties partageant la même ligne de pensée afin d'établir des normes dans l'espace numérique et d'assurer le leadership technologique et la compétitivité. Le dernier exemple en date est le lancement du Conseil du commerce et des technologies UE - États-Unis, dans le cadre duquel a été institutionnalisé un dialogue sur les principales questions commerciales, économiques et technologiques, ainsi que sur la définition de nouvelles normes (p. ex. mégadonnées, intelligence artificielle). En ce qui concerne le choix des fournisseurs de technologie, la Suisse adopte des approches plus diversifiées que les États-Unis. S'agissant de la gouvernance numérique et de la sécurité, la coopération avec les États-Unis est cependant une bonne solution. En conséquence, un premier cyberdialogue bilatéral a eu lieu en juillet 2020.

Un tel échange avec les États-Unis doit également être intensifié dans l'optique de trois objectifs que le Conseil fédéral a fixés dans la [stratégie de politique extérieure numérique 2021–2024](#) : premièrement, il veut renforcer le rôle des bons offices dans l'espace numérique. Deuxièmement, il entend positionner la Genève internationale comme un pôle mondial de la gouvernance numérique. Troisièmement, il souhaite encourager la coopération dans le domaine de la diplomatie scientifique au service de la gouvernance mondiale, notamment par l'intermédiaire de la Fondation GESDA, et consolider la place économique suisse dans ce domaine. L'attitude des États-Unis joue un rôle important dans la réalisation de ces objectifs.

En matière de **durabilité**, la contribution des États-Unis est essentielle pour atteindre l'objectif de limiter la hausse de la température à 1,5 °C conformément à l'Accord de Paris sur le climat. En réintégrant immédiatement cet accord, l'administration Biden a donné un signal fort. Cet engagement en faveur du développement durable ouvre à la Suisse des possibilités de coopération avec les États-Unis dans la lutte contre le **changement climatique** et dans la mise en œuvre des objectifs internationaux de développement durable. Des débouchés s'offrent également aux milieux économiques et scientifiques suisses dans le domaine des technologies environnementales et des projets d'infrastructure.

Malgré l'existence de relations étroites et la diversité des intérêts réciproques, la Suisse ne s'inscrira pas au centre de la politique des États-Unis. En même temps, elle peut devenir la cible de la politique d'intérêts des États-Unis. Ces derniers disposent à cet égard d'un effet de levier incomparablement plus important pour imposer (unilatéralement) leurs propres intérêts ou normes juridiques. Et c'est justement en pensant à la Chine que la pression devrait augmenter pour choisir le « bon côté », et pas seulement lorsqu'il s'agit de définir des normes technologiques. Dans le cadre de sa [stratégie Chine 2021–2024](#), le Conseil fédéral a réaffirmé sa volonté de mener une politique extérieure indépendante et a expliqué le positionnement de la Suisse en la matière.

En posant les bons jalons dans la coopération bilatérale et multilatérale avec les États-Unis, il est possible de renforcer et de pérenniser le partenariat existant avec le plus important des pays prioritaires de la Suisse au niveau mondial. Le dialogue de partenariat stratégique nouvellement établi en 2021 au niveau de la Secrétaire d'État du DFAE et de la Secrétaire d'État adjointe du Département d'État américain constitue un pas important dans cette direction. L'objectif à long terme est d'instaurer un dialogue politique régulier entre ministres des affaires étrangères, comme c'est le cas depuis longtemps avec les autres grandes puissances. Compte tenu de l'accent placé par l'administration Biden sur les valeurs multilatérales et communes, de nouvelles opportunités de coopération se présentent à la lumière de l'engagement international de la Suisse en faveur de la paix, des droits de l'homme et de la préservation des bases naturelles de la vie. Cela vaut également dans la perspective de la candidature de la Suisse à un siège non permanent au Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2023–2024.

Objectifs et mesures

Aux États-Unis, pays prioritaire au niveau mondial, les quatre priorités thématiques définies dans la SPE 2020–2023, à savoir la **paix et à la sécurité**, la **prosperité**, la **durabilité** et la **numérisation**, sont pertinentes pour la Suisse.

A. La Suisse intensifie le dialogue avec les États-Unis et y encourage la connaissance à son propos.

- A1. Institutionnaliser le dialogue de partenariat stratégique nouvellement établi au niveau de la Secrétaire d'État du DFAE et de la Secrétaire d'État adjointe du Département d'État américain.
- A2. Examiner la possibilité d'institutionnaliser un dialogue politique au niveau des Ministres des affaires étrangères.
- A3. Développer la communication internationale vis-à-vis des États-Unis.
- A4. Collaborer de manière ciblée avec certains groupes de réflexion « *think tanks* »¹⁷.
- A5. Examiner systématiquement les apparitions publiques de représentants de haut rang de la Suisse dans le cadre de visites diplomatiques.
- A6. Conférer le titre d'ambassadeur au Consul général à San Francisco afin de renforcer les contacts à l'ouest des États-Unis au vu de l'importance économique de la région.

B. La coopération en faveur de la paix et de la sécurité est renforcée.

- B1. Poursuivre l'exercice du mandat de puissance protectrice en Iran.
- B2. Proposer les bons offices en tant qu'État hôte de conférences (p. ex. sur des thèmes du nucléaire et du désarmement) et des entretiens menés par les États-Unis avec la Russie, l'Iran, la Corée du Nord, la Chine et d'autres États.
- B3. Intensifier la coopération avec les États-Unis dans les enceintes multilatérales, notamment dans la perspective de la candidature à un siège au Conseil de sécurité de l'ONU en 2023–2024.
- B4. Coopérer dans le domaine de la promotion de la démocratie, de la paix et des droits de l'homme ainsi que de la lutte contre les formes graves de criminalité par la conclusion d'un accord PCSC¹⁸.
- B5. Lutter ensemble au niveau mondial contre la corruption, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

C. La Suisse défend ses intérêts économiques et scientifiques avec les États-Unis et vis-à-vis d'eux.

- C1. Assurer des conditions-cadres optimales pour les investisseurs et les exportateurs suisses.
- C2. Entretenir activement les échanges sur les questions économiques et financières.
- C3. Poursuivre la collaboration avec les États-Unis au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en mettant l'accent sur son fonctionnement et sa réforme, ainsi qu'au sein de l'OCDE et des institutions de *Bretton Woods*.
- C4. Assurer des conditions équitables dans la mise en œuvre des normes fiscales internationales.
- C5. Poursuivre les discussions exploratoires en vue de la conclusion d'un accord commercial bilatéral.
- C6. Poursuivre les discussions sur la renégociation de la convention de double imposition.
- C7. Poursuivre les échanges réguliers sur la formation professionnelle au niveau national et des États fédérés.
- C8. Assurer aux entreprises suisses un accès facilité aux projets d'infrastructure et au marché du travail américains.
- C9. Prévenir et réduire les effets secondaires des sanctions américaines sur les entreprises suisses.
- C10. Intensifier la coopération dans le domaine de la FRI.
- C11. Poursuivre les initiatives de la Confédération, comme les sites Swissnex à Boston & New York et San Francisco, en complément aux projets de coopération indépendants et directs des acteurs en matière de FRI.
- C12. Promouvoir la collaboration dans les secteurs innovants et technologiques (p. ex. les technologies propres).

17 Au cours des dernières années, une étroite collaboration a été établie, entre autres, avec les groupes de réflexion américains suivants : [Wilson Center](#), [Brookings Institution](#), [The Stimson Center](#), [CSIS](#), [Carnegie Endowment for International Peace](#), [The Heritage Foundation](#), [Council on Foreign Relations](#), [CNAS](#), [Atlantic Council](#), [WOLA](#).

18 Prévention et répression des infractions graves.

D. La coopération visant à mettre en œuvre l'Agenda 2030 et l'Accord de Paris sur le climat sera renforcée.

- D1. Formuler des propositions pour promouvoir conjointement la durabilité dans le secteur financier.
- D2. S'engager ensemble pour la promotion des technologies environnementales et de l'économie verte.

E. La numérisation et la diplomatie scientifique deviennent des vecteurs de la coopération avec les États-Unis.

- E1. Poursuivre et élargir le dialogue bilatéral sur le cyberspace et le numérique.
- E2. Intégrer des partenaires américains dans les travaux de la Fondation GESDA.
- E3. Lancer une initiative pour une coopération bilatérale dans le domaine de la diplomatie scientifique.
- E4. Promouvoir la Genève internationale comme pôle du débat global en matière de numérisation et de technologie au service de la gouvernance mondiale.
- E5. Collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre de normes et de réglementations internationales dans des domaines clés de la numérisation (y compris les transferts et la protection des données, la cybersécurité et l'intelligence artificielle).
- E6. Coopérer en vue de l'élaboration de règles commerciales communes dans le domaine du commerce numérique/ électronique, par exemple dans le cadre d'un accord de libre-échange ou d'un accord commercial numérique.
- E7. Échanger sur d'autres thèmes économiques liés à la numérisation (y compris l'utilisation de la technologie dans le domaine financier).

F. La Suisse aspire à une coopération plus étroite avec les États-Unis dans le domaine consulaire.

- F1. Identifier le potentiel de coopération dans le cadre bilatéral ou multilatéral.
- F2. Mettre en place des processus d'échange et de consultation avec les autorités compétentes.

3.2 Canada

La Suisse entretient également de bonnes et étroites relations avec le Canada. Le français est une langue nationale commune, et avec un peu plus de 41 000 citoyennes et citoyens suisses vivant sur son territoire, le Canada abrite la cinquième plus importante colonie de Suisses de l'étranger au monde.

La Suisse et le Canada poursuivent les mêmes objectifs sur de nombreux points. Des **dialogues réguliers** sont menés dans les domaines de la politique, de l'économie, de l'environnement, des droits de l'homme ainsi que dans le cadre de la Francophonie. Les multiples conventions, déclarations communes et accords bilatéraux conclus dans différents domaines, tels que l'entraide judiciaire, la double imposition, l'échange d'informations, le trafic aérien ou la recherche et l'innovation, que ce soit au niveau national ou des provinces, témoigne de la grande diversité de la coopération.

Comme la Suisse, le Canada mise sur les initiatives multilatérales pour **promouvoir la paix, la sécurité et les droits de l'homme** qu'il lance régulièrement pour servir ses intérêts de politique extérieure. En tant que membre de l'OTAN et État participant de l'OSCE, le Canada s'engage fortement en faveur des relations transatlantiques et de la sécurité en Europe. Il a en outre accueilli en 2019 la Conférence sur les réformes en Ukraine, qui sera organisée par la Suisse en 2022. L'égalité des chances pour les femmes, les personnes LGBTIQ+ ainsi que les minorités ethniques et religieuses est l'un des principaux thèmes de la politique intérieure et extérieure du Canada. La démocratie et la liberté d'expression sont d'autres points prioritaires pour celui-ci qui est à l'origine de la Coalition pour la liberté des médias, dont la Suisse fait également partie. Autant de points d'appui pour une coopération renforcée entre les deux pays. Depuis juin 2019, la Suisse représente en outre les intérêts diplomatiques de l'Iran au Canada.

Le Canada est le **deuxième partenaire commercial de la Suisse sur le continent américain** et figure au 17^e rang au niveau mondial. En 2019, les investissements directs suisses au Canada se sont élevés à plus de 35 milliards de francs suisses, soit 2,4 % de l'ensemble des investissements suisses à l'étranger. La Suisse se place ainsi en cinquième position au Canada, derrière les États-Unis, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et le Luxembourg. Les entreprises suisses emploient près de 35 000 personnes dans ce pays. De leur côté, les investissements canadiens en Suisse ont atteint plus de 34 milliards de francs en 2019. En outre, le Canada constitue, à l'instar des États-Unis, une place économique importante pour le commerce des services. Le développement du réseau de libre-échange est une priorité du gouvernement canadien. Un accord de libre-échange avec l'AELE est en vigueur depuis 2009.

Atteindre la **neutralité climatique** à l'horizon 2050 est l'une des cinq priorités générales du programme gouvernemental du Premier ministre Justin Trudeau. La Suisse souhaite elle aussi atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. D'autres opportunités pour une action commune apparaissent à ce propos, notamment dans le domaine du développement de technologies durables et de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

La **numérisation** et la **promotion des technologies numériques** bénéficient d'une grande attention au Canada. L'écosystème d'innovation numérique du Canada est de classe mondiale et connaît une croissance rapide. La coopération dans ce domaine est d'ores et déjà un champ d'action prioritaire de l'Ambassade et du Swiss Business Hub. L'accent thématique est mis sur les sciences de la vie et les technologies médicales, l'intelligence artificielle ainsi que les technologies financières et de la technologie *Blockchain*. Une attention particulière est accordée au transfert de connaissances et de technologies, à l'interface entre la science, la recherche, l'innovation et la commercialisation. Dans le cadre du renforcement de la diplomatie scientifique suisse, le Canada se présente comme un partenaire de choix.

Objectifs et mesures

Au Canada, comme aux États-Unis, les quatre priorités thématiques définies dans la SPE 2020–2023 sont pertinentes pour la Suisse.

G. La coopération en matière de **promotion de la paix et de la sécurité** est consolidée et développée de manière ponctuelle.

- G1. Poursuivre l'exercice du mandat de puissance protectrice pour l'Iran au Canada.
- G2. Examiner la possibilité d'un partenariat bilatéral dans le contexte des [lignes directrices sur les droits de l'homme 2021–2024](#) et des initiatives canadiennes (p. ex. Coalition pour la liberté des médias, Détention arbitraire).
- G3. Formuler des propositions de coopération en matière de politique extérieure dans le domaine du plurilinguisme et des minorités.
- G4. Intensifier la coopération dans les enceintes multilatérales, notamment dans la perspective de la candidature à un siège au Conseil de sécurité de l'ONU en 2023–2024.

H. La Suisse défend ses **intérêts économiques et scientifiques** avec le Canada et vis-à-vis de lui.

- H1. Entretien des relations sur les questions économiques et financières.
- H2. Poursuivre la coopération concernant l'OMC, en mettant l'accent sur son fonctionnement et sa réforme, et l'OCDE.
- H3. Assurer aux entreprises suisses un accès facilité aux projets d'infrastructure canadiens.
- H4. Promouvoir les échanges de savoir et le positionnement des entreprises suisses dans les domaines des technologies innovantes (en particulier les sciences de la vie).
- H5. Identifier le nouveau potentiel de coopération dans le domaine de la FRI.

I. La Suisse et le Canada collaborent pour promouvoir un **développement économique durable** et atteindre chacun la **neutralité climatique en 2050**.

- I1. Formuler des propositions pour promouvoir conjointement les technologies environnementales et l'économie verte.
- I2. Intensifier la coopération en matière de recherche dans des domaines prometteurs (p. ex. les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'hydrogène et le stockage du CO₂).
- I3. Coopérer sur les questions relatives à l'exploitation de l'Arctique.

J. La Suisse et le Canada mettent en place une coopération structurée dans le domaine de la **numérisation** et de la **diplomatie scientifique**.

- J1. Initier un dialogue bilatéral.
- J2. Définir ensemble les priorités d'une coopération bilatérale en utilisant les projets déjà existants de la représentation sur place.
- J3. Promouvoir la Genève internationale comme pôle du débat global en matière de numérisation et de technologie au service de la gouvernance mondiale.
- J4. Échanger sur des thèmes économiques liés à la numérisation (y compris les sciences de la vie).

K. La Suisse aspire à une **coopération plus étroite** avec le Canada **dans le domaine consulaire**.

- K1. Élaborer une proposition en faveur d'un mécanisme bilatéral de consultation entre les services consulaires des deux pays.
- K2. Mettre en place et, le cas échéant, formaliser des instruments de coopération bilatérale.

4. Amérique latine et Caraïbes

La région ALC n'est pas prioritaire pour la politique extérieure de la Suisse. Néanmoins, des intérêts importants de la Suisse y sont en jeu et des partenariats y fonctionnent bien, par exemple dans le domaine multilatéral. Une question clé est de savoir dans quelle mesure les États de la région parviendront à surmonter la crise complexe qui a commencé avant l'apparition du COVID-19 et qui s'est encore accentuée avec la pandémie. La région ALC souffre depuis plusieurs années, entre autres, d'une stagnation économique, d'une criminalité organisée largement répandue, de violations des droits de l'homme et de déficits de gouvernance (voir chap. 2). Pour bien des personnes, les perspectives se sont nettement détériorées. La pauvreté et les inégalités sociales gagnent à nouveau du terrain.

Certains pays de la région recèlent le potentiel nécessaire pour surmonter les tendances négatives actuelles. Une diversification de l'économie permettrait de soutenir plus largement la croissance, de la pérenniser et d'induire ainsi une meilleure résilience. Pour ce faire, il faut améliorer les conditions-cadres et le climat d'investissement, notamment pour les petites et moyennes entreprises (PME), trop souvent situées dans le secteur informel, mais qui globalement disposent d'un potentiel de croissance. Il s'agit de créer des alternatives au secteur agricole ou en son sein. Les réformes nécessaires concernent par exemple le système fiscal, la législation sur le travail, la lutte contre la corruption et l'impunité, un renforcement et une décentralisation supplémentaires des institutions étatiques ainsi que la réduction du protectionnisme. L'approfondissement et le développement des accords de libre-échange existants ainsi que les investissements dans les infrastructures pourraient contribuer à la création de chaînes de valeur régionales et de possibilités d'exportation. La compétitivité s'en trouverait améliorée, tout comme les systèmes d'éducation et de santé.

En tant que réservoir de CO₂ le plus important au monde, l'Amazonie s'étend à 60 % sur le Brésil et à 40 % sur huit autres pays. L'Amazonie et les Andes jouent un rôle crucial en ce qui concerne l'exploitation durable des ressources naturelles, la protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique, et ce également dans une perspective mondiale. Force est toutefois de constater que l'application efficace des législations environnementales, exemplaires dans certains pays, et la mise en place de chaînes d'approvisionnement responsables et durables font encore défaut. Or, une gouvernance environnementale efficace et une politique

économique durable seraient déterminantes pour la préservation des ressources naturelles mondiales ainsi que pour la protection et la prospérité des populations locales, souvent indigènes.

La numérisation offre de grandes opportunités à la région ALC dans la mesure où elle peut faciliter l'accès aux services publics, à l'éducation et au marché financier, et améliorer la commercialisation et la distribution des produits. Avec un accès facilité aux médias numériques, les abus tels que la violence et la corruption peuvent être signalés et rendus publics plus rapidement. La numérisation permet aussi de réduire les obstacles à l'entrée de nouveaux fournisseurs sur des marchés parfois oligopolistiques. Grâce à la langue commune des pays hispanophones, il est possible de réaliser des économies d'échelle suprarégionales pour les services numériques. Toutefois, un risque de fracture numérique existe également, en particulier pour les populations des zones rurales, où de nombreux services ne sont souvent disponibles que de manière restreinte. De plus, les prix élevés du matériel informatique et des services de télécommunication limitent l'accès de nombreuses personnes aux services numériques dans la région ALC. Fréquemment, les utilisateurs n'ont pas ou ont peu conscience des risques liés aux applications numériques.

Le Conseil fédéral définit trois priorités géographiques au sein de la région ALC pour les années 2022–2025. En premier figurent les « Jaguars », des pays au potentiel économique considérable, à savoir l'Argentine, le Brésil, le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou. En deuxième figurent les pays prioritaires de la CI du DFAE, à savoir la Bolivie, Cuba, Haïti, le Honduras et le Nicaragua. Face au retrait prochain de la coopération bilatérale au développement de ces États, il s'agit de gérer ce changement. Cette priorité est moins liée à un approfondissement des relations qu'à un ajustement du portefeuille de la politique extérieure et à une planification du retrait. La troisième priorité englobe les organisations régionales, qui sont des partenaires importants pour la Suisse afin qu'elle puisse atteindre ses objectifs dans la région. Comme illustré ci-après, la pondération et l'accentuation des priorités thématiques de la SPE 2020–2023 varient en fonction des priorités géographiques.

	Paix et sécurité	Prosperité	Durabilité	Numérisation
« Jaguars »				
Pays prioritaires de la CI				
Organisations régionales				

Illustration 13 : Importance des priorités thématiques de la SPE 2020–2023 dans les priorités géographiques de la région ALC

4.1 Les « Jaguars » d'Amérique latine

Les intérêts économiques de la Suisse en Amérique latine sont prépondérants dans une demi-douzaine d'États : en Argentine, au Brésil, au Chili, en Colombie, au Mexique et au Pérou. Par analogie avec les « Tigres asiatiques » de l'Asie de l'Est et du Sud-Est et les « Lionnes économiques » de la [stratégie pour l'Afrique subsaharienne](#), ceux-ci sont dénommés les « **Jaguars** » dans le présent document. Il s'agit principalement de pays démocratiques dont la taille de marché est considérable, qui sont dotés d'un état de droit relativement solide et d'institutions largement indépendantes et fonctionnelles et qui ont obtenu certains résultats en matière de développement inclusif. Ils parviennent généralement mieux que d'autres pays de la région à exploiter leur **potentiel économique**. De manière générale, ces pays sont comparativement plus diversifiés et reliés aux marchés régionaux et mondiaux par des accords de libre-échange. Le Brésil est un pays prioritaire de la politique extérieure de la Suisse à l'échelle mondiale et, tout comme l'Argentine et le Mexique, il est membre du G20. Le Chili, la Colombie et le Mexique sont actuellement les seuls membres de l'OCDE issus de la région ALC. Le Mexique profite fortement de sa proximité géographique avec les États-Unis et de son intégration dans l'ACEUM. De plus, ce sont les « Jaguars » qui accueillent le plus grand nombre de Suissesses et de Suisses de l'étranger dans la région.



Illustration 14 : Les « Jaguars » et les pays prioritaires de la CI du DFAE (source : DFAE)

Pour les entreprises suisses, les « Jaguars » sont les pays les plus attractifs en raison de leurs conditions-cadres relativement avantageuses. Elles y investissent en principe davantage qu'ailleurs, y possèdent parfois des succursales depuis plusieurs décennies et sont bien intégrées dans l'économie locale, notamment grâce à la création de nombreux emplois. Dans ces pays, la coopération dans les domaines de la science, de la formation et de l'environnement est la plus intense, mais elle peut encore être développée.

La Suisse tient compte de ce potentiel avec l'implantation de Swiss Business Hubs au Brésil, au Chili et au Mexique, tandis que **la Colombie et le Pérou sont des pays prioritaires de la coopération économique au développement du SECO**. Les programmes mis en œuvre encouragent des conditions-cadres fiables en matière de politique économique ainsi que des initiatives innovantes du secteur privé. Ils contribuent ainsi, d'une part, à améliorer l'accès des entreprises aux marchés et, d'autre part, à créer des opportunités d'emploi et des perspectives pour les populations locales. De plus, la coopération et le développement économiques permettent de renforcer les relations économiques et commerciales de la Suisse avec le Pérou et la Colombie en améliorant le climat des affaires et des investissements. La DDC s'engage également de manière intense au niveau régional pour une politique climatique et environnementale plus durable et plus résistante aux crises. Au Brésil, le SEFRI exploite des sites Swissnex à Rio de Janeiro et São Paulo pour la coopération scientifique et technologique. De plus, l'Université de Saint-Gall, avec son *Centro Latinoamericano-Suizo*, fait office de *Leading House* pour l'Amérique latine depuis 2017 afin de développer des contacts privilégiés avec les acteurs en matière de FRI de la région. La mise en réseau des différents acteurs de la promotion économique traditionnelle, de la coopération économique et scientifique ainsi que du secteur privé offre des opportunités supplémentaires de synergies.

La Suisse encourage le cadre institutionnel, les contacts et les initiatives ascendantes, notamment dans les domaines du libre-échange, de la formation professionnelle, de la recherche et de l'innovation. Dans les pays prioritaires du SECO, elle promeut en outre la compétitivité, la création d'emplois, le développement urbain durable, l'approvisionnement en eau et en énergie, l'accès aux services d'assainissement ainsi qu'un système financier public performant et transparent. Il s'agit ainsi de renforcer durablement les perspectives professionnelles des personnes, d'endiguer la pauvreté et la criminalité ainsi que de protéger l'environnement et la biodiversité. Le Conseil fédéral attend des entreprises suisses qu'elles respectent les droits de l'homme dans leurs activités commerciales en Suisse et à l'étranger en s'appuyant sur les différents instruments existants, tels que le [plan d'action du Conseil fédéral en matière de RSE 2020–2023](#), le [plan d'action national relatif aux entreprises et aux droits de l'homme 2020–2023](#), les [lignes directrices du Conseil fédéral en matière de finance durable](#) et le [guide de mise en œuvre des principes des Nations Unies pour l'économie et les droits de l'homme dans le commerce des matières premières](#).

Les liens entre durabilité, économie, recherche et numérisation ouvrent des domaines d'application intéressants. Par exemple, selon le document [Vision 2014–2034](#), le Brésil veut réaliser des gains de productivité durables dans l'économie agricole grâce à la transformation numérique. La Suisse peut apporter son savoir-faire très diversifié et son expérience dans de nombreux domaines. Dans le même temps, les entreprises suisses obtiennent des opportunités de marché et les acteurs de la recherche suisse des possibilités de collaboration approfondie.

Cela étant, les « Jaguars » présentent aussi des déficits en partie importants en matière de bonne gouvernance et de protection des droits de l'homme. La Suisse continuera d'en tenir compte dans la conception de ses relations bilatérales. Elle soutient ainsi la Colombie dans le cadre de la promotion civile de la paix, et mène des dialogues bilatéraux sur les droits de l'homme avec le Mexique et le Brésil.

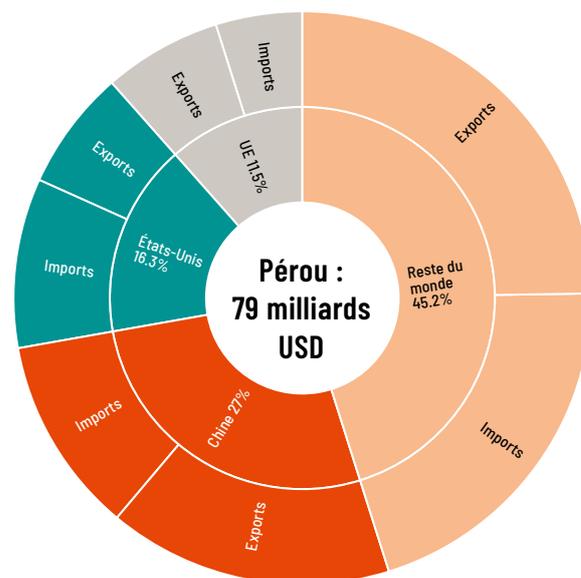
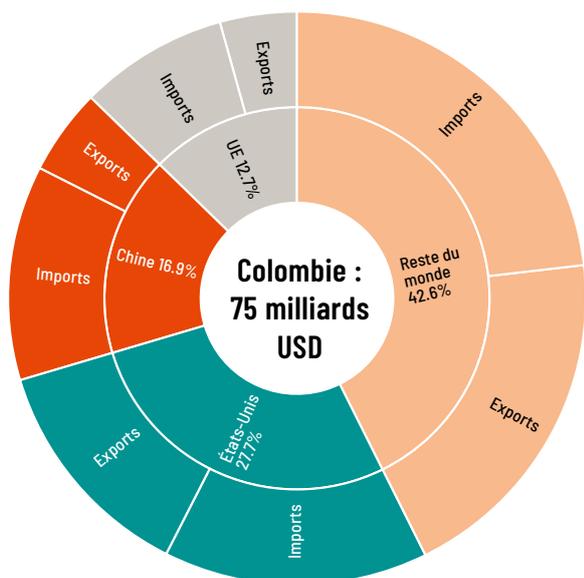
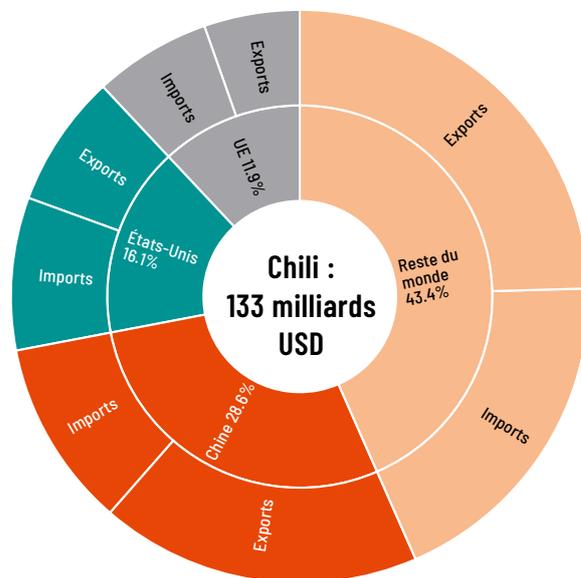
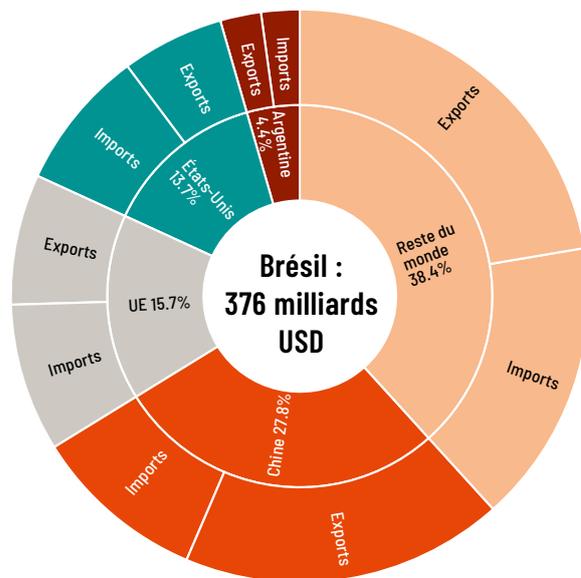
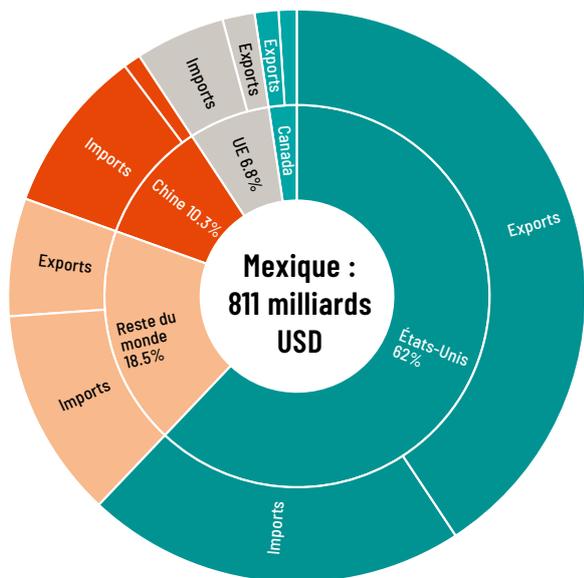


Illustration 15 : Commerce extérieur des « Jaguars », 2020 (source : OMC)

Relations commerciales 2019/2020 et investissements suisses en 2019/2020, en milliards de CHF			
	Importations suisses	Exportations suisses	Investissements directs suisses à l'étranger
Mexique	1,0 (2019)	1,6 (2019)	5,9 (2019)
	1,0 (2020)	1,3 (2020)	5,5 (2020)
Brésil	1,6 (2019)	2,8 (2019)	10,6 (2019)
	1,5 (2020)	2,1 (2020)	8,0 (2020)
Argentine	1,8 (2019)	0,7 (2019)	3,1 (2019)
	1,0 (2020)	0,6 (2020)	3,3 (2020)
Colombie	0,6 (2019)	0,3 (2019)	5,0 (2019)
	0,3 (2020)	0,5 (2020)	4,5 (2020)
Chili	0,8 (2019)	0,4 (2019)	1,8 (2019)
	0,8 (2020)	0,3 (2020)	2,0 (2020)
Pérou	2,5 (2019)	0,2 (2019)	-2,8 (2019)
	1,7 (2020)	0,1 (2020)	0,9 (2020)

Illustration 16 : Commerce extérieur de la Suisse avec les « Jaguars », 2019 et 2020 (sources : BNS et AFD)

LE BRÉSIL, PAYS PRIORITAIRE AU NIVEAU MONDIAL

Au sein de la région ALC, le Brésil occupe une position dominante évidente. C'est le plus grand pays en termes de superficie et de loin le plus peuplé avec quelque 212 millions d'habitants (près d'un tiers de la population totale de la région). Fort d'un PIB de près de 1500 milliards de dollars américains (2020), le Brésil est en outre la première économie de la région et la neuvième au monde. Avec ses immenses surfaces de forêt tropicale, le Brésil est essentiel pour la protection du climat et la biodiversité.

Le Brésil est confronté à des défis similaires à ceux de l'ensemble de la région ALC, tels que les inégalités, l'insécurité et la violence, les violations des droits de l'homme, la corruption et une gouvernance déficiente. Pendant les années où les prix des matières premières étaient élevés, le pays a enregistré d'importants succès en termes socio-économiques. Mais le pays a longtemps échoué à initier les réformes nécessaires pour consolider son économie basée sur les matières premières. Sa dépendance relativement forte vis-à-vis des matières premières exerce une pression sur les ressources naturelles du pays, lesquelles sont d'importance mondiale. Simultanément, plusieurs champions innovants et compétitifs au niveau mondial, comme le constructeur aéronautique Embraer, témoignent du potentiel industriel du Brésil.

En tant que principal partenaire économique dans la région ALC concernant le commerce bilatéral, le Brésil est un pays prioritaire pour la Suisse au niveau mondial. En 2020, les investissements suisses se sont élevés à plus de 8 milliards de francs suisses et plus de 58 000 personnes étaient employées par des entreprises suisses installées sur le territoire brésilien. En 2020, les exportations suisses ont dépassé 2,1 milliards de francs (-16 %), tandis que les importations en Suisse ont atteint près de 1,4 milliard de francs (-2,3 %). Après l'Argentine, le Brésil accueille par ailleurs la plus importante colonie suisse de la région ALC (près de 14 000 personnes). Les ressortissantes et ressortissants brésiliens représentent quant à eux la plus importante diaspora de la région ALC en Suisse (plus de 22 000 personnes).

Le Brésil occupe la première place parmi les principaux pays partenaires en Amérique latine pour les chercheurs suisses. Depuis 2007, le nombre de publications conjointes entre la Suisse et le Brésil est en constante augmentation et a dépassé depuis 2011 celui entre la Suisse et l'Inde ainsi que la Corée du Sud¹⁹. Le Brésil est en outre le seul pays de la région ALC à disposer de deux sites Swissnex, à Rio de Janeiro et São Paulo.

L'étroite coopération bilatérale et multilatérale ainsi que la forte présence diplomatique et consulaire au Brésil témoignent de l'importance prépondérante que le Brésil revêt pour la Suisse (voir carte en annexe). Sur la base d'une déclaration d'intention datant de 2008, la Suisse mène des dialogues avec le Brésil dans les domaines de la politique, de l'économie, de la science et de la recherche, de la fiscalité et des finances, des droits de l'homme ainsi que de la propriété intellectuelle. Grâce à la bonne collaboration en matière d'assistance juridique, de lutte contre la corruption et de fiscalité, des résultats supplémentaires ont été obtenus. Depuis 2014, la Suisse a restitué plus de 420 millions de francs au Brésil dans le cadre de l'affaire de corruption « Lava Jato » (état juin 2021). Un montant de 310 millions de francs reste encore bloqué en Suisse.

19 Le Brésil occupe globalement le 14^e rang pour le nombre de publications conjointes avec des chercheurs suisses ; [Evaluation of Switzerland's bilateral cooperation programmes in science and technology](#), IRIS, p. 68.

Objectifs et mesures

Dans les « Jaguars », la Suisse met la priorité sur les thèmes de la **prospérité**, de la **durabilité** et de la **numérisation**. En Colombie, la **paix** et la **sécurité** restent par ailleurs des thèmes prioritaires :

L. La Suisse contribue à l'amélioration des conditions économiques dans les pays partenaires et soutient les entreprises suisses de manière efficace et en fonction de leurs besoins.

- L1. Conclure de nouveaux accords économiques ou renouveler les accords existants (ALE, API, CDI) en tenant compte des aspects de durabilité, notamment en signant et en mettant en œuvre l'accord de libre-échange avec les pays du Mercosur.
- L2. Utiliser de manière coordonnée tous les instruments de la diplomatie commerciale et de la promotion des exportations dans l'esprit d'un « Team Switzerland » (y compris S-GE, ASRE, chambres de commerce).
- L3. Mieux relier le développement économique avec le secteur privé au moyen de partenariats innovants et de contributions à des écosystèmes économiques locaux durables.
- L4. Thématiser systématiquement les droits de l'homme dans les relations bilatérales et poursuivre les dialogues bilatéraux sur les droits de l'homme avec le Mexique et le Brésil.
- L5. Poursuivre la coopération judiciaire dans le domaine de la corruption.
- L6. Restituer de manière transparente les valeurs patrimoniales d'origine illicite (recouvrement d'avoirs).

M. Dans les pays prioritaires du SECO (Pérou et Colombie), la Suisse soutient un secteur privé compétitif et durable et s'y engage en faveur de conditions-cadres et d'infrastructures qui favorisent la croissance.

- M1. Promouvoir un cadre réglementaire efficace pour les PME.
- M2. Soutenir les chaînes de valeur durables.
- M3. Contribuer à renforcer une politique économique efficace et transparente.
- M4. S'engager en faveur de l'amélioration de la planification urbaine et des prestations de services publics.

N. La Suisse coopère avec les « Jaguars » pour une gestion durable et un commerce responsable des ressources naturelles ainsi que pour la protection de la biodiversité.

- N1. Conclure des accords sur la protection du climat dans le cadre de l'art. 6 de l'accord de Paris sur le climat²⁰.
- N2. Contribuer à une exploitation des ressources naturelles (notamment l'eau) à faibles émissions, respectueuse du climat et durable, ainsi qu'à la protection de la biodiversité.
- N3. Fournir une aide d'urgence (en particulier après des catastrophes naturelles) et mettre en place des mesures de prévention afin de réduire les risques naturels.
- N4. Promouvoir une gestion d'entreprise responsable, sensibiliser les entreprises suisses aux risques de corruption.
- N5. Augmenter la durabilité et la transparence dans le secteur des matières premières en renforçant les normes nationales et internationales telles que l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) et la *Swiss Better Gold Initiative* (SBGI).

O. La Suisse renforce sa coopération avec les « Jaguars » dans le domaine de la numérisation et de la diplomatie scientifique.

- O1. Intégrer systématiquement ces thématiques dans les dialogues bilatéraux et multilatéraux.
- O2. Exploiter le potentiel de coopération dans les domaines de la santé (p. ex. télémédecine), de la gouvernance (p. ex. transparence dans l'administration publique) et des assurances sociales.
- O3. Promouvoir la Genève internationale comme pôle du débat global en matière de numérisation et de technologie au service de la gouvernance mondiale.
- O4. Intensifier les échanges de connaissances avec les milieux économiques.
- O5. Mettre sur pied des visites de délégations de PRS avec la participation d'entreprises privées suisses.

²⁰ Accord de Paris sur le climat du 12 décembre 2015.

P. La Suisse garantit et intensifie la coopération dans le domaine de la FRI.

- P1. Poursuivre le mandat de l'Université de Saint-Gall en tant que *Leading House* pour l'Amérique latine dans le cadre des programmes bilatéraux de la Confédération en faveur de la coopération scientifique.
- P2. Poursuivre le dialogue régulier de haut niveau dans le cadre de l'accord du 29 septembre 2009 entre le Conseil fédéral et le gouvernement du Brésil relatif à la coopération scientifique et technologique.
- P3. Poursuivre les initiatives au niveau fédéral, comme les sites Swissnex à Rio de Janeiro et São Paulo, en complément aux projets de coopération indépendants et directs des acteurs en matière de FRI.
- P4. Renforcer la coopération dans le domaine de la formation professionnelle.

Q. La Suisse contribue à de nouvelles avancées dans le processus de paix en Colombie.

- Q1. Fournir un soutien et une expertise, notamment en faveur du traitement du passé et de la participation politique de la population.
- Q2. S'engager dans les domaines des droits de l'homme, de la protection des personnes vulnérables ainsi que des soins de santé primaires, de l'eau et du déminage.
- Q3. Collaborer avec des institutions publiques, par exemple sur la gestion financière et les questions foncières et de durabilité.
- Q4. Renforcer la compétitivité et la responsabilité des entreprises, par exemple dans les secteurs de l'or, du cacao, des produits cosmétiques ou du tourisme.

4.2 Pays prioritaires de la CI du DFAE

La Suisse a soutenu les pays de la région ALC ayant les plus grands besoins de développement, parfois pendant plus de cinquante ans, par ses programmes de coopération au développement. Elle a ainsi contribué aux progrès en la matière que cette région a connus sur plusieurs décennies. Durant cette période, la Suisse a acquis un fort capital de confiance dans les pays partenaires.

Une analyse réalisée en 2019 a permis de déterminer les besoins par rapport à d'autres régions du monde, les intérêts de la Suisse et la valeur ajoutée de sa CI. En conséquence, la *stratégie CI 2021–2024* prévoit de se concentrer davantage sur quatre régions prioritaires, notamment sur le continent africain. Cette décision s'accompagne d'un retrait par étapes de la coopération bilatérale au développement du DFAE d'Amérique latine et des Caraïbes d'ici à fin 2024.

Les programmes de coopération bilatérale au développement du DFAE dans les Caraïbes (Haïti et Cuba), en Amérique centrale (Honduras et Nicaragua) et en Amérique du Sud (Bolivie) prendront progressivement fin. Parmi les instruments de la coopération internationale de la Suisse qui pourront continuer à être appliqués après 2025 figurent les engagements avec des organisations multilatérales, la coopération économique au développement (voir chap. 4.1, mesures régionales et globales du SECO), la promotion de la paix, de l'état de droit et des droits de l'homme, l'aide humanitaire, les programmes globaux (changement climatique, eau, alimentation, santé et migration) ainsi que les échanges culturels. Viennent s'y ajouter les ONG suisses, dont le travail peut également être poursuivi dans le cadre des contributions de programmes de la DDC.

Compte tenu de la situation toujours précaire dans les pays prioritaires actuels de la CI bilatérale, caractérisée par une fragilité croissante due à la pandémie de COVID-19, une pauvreté élevée et des inégalités sociales, il est particulièrement important d'assurer un positionnement cohérent et coordonné des instruments de la CI de la Suisse qui seront maintenus après 2025. Ces instruments devront s'appuyer sur les résultats de la CI bilatérale dans les domaines de la prospérité et de la durabilité (environnement/climat) ainsi que de la paix et de la sécurité.

Pour la mise en œuvre opérationnelle du mandat global et universel de l'Aide humanitaire, confirmé par le Conseil fédéral et le Parlement dans la *stratégie CI 2021–2024*, le DFAE continuera à l'avenir de miser sur une présence dans la région ALC. Des hubs régionaux ainsi que deux programmes humanitaires nationaux au Venezuela et en Haïti sont axés sur la prévention et l'aide en cas de catastrophe ainsi que sur la protection et la migration. Ils permettent d'entretenir activement le réseau de partenaires et constituent, en cas d'événement, la condition de base à une aide d'urgence rapide, efficace et adaptée. La Suisse examine si un engagement ponctuel en faveur de la politique de paix au Venezuela serait pertinent dans le cadre de la *stratégie CI 2021–2024*.

Objectifs et mesures

Dans les pays où la coopération bilatérale au développement du DFAE a été mise en œuvre jusqu'à présent, la Suisse se concentre sur les thèmes de la **paix** et de la **sécurité**, de la **prospérité** et de la **durabilité**.

R. La Suisse assure un **retrait progressif responsable** de la coopération bilatérale au développement pour la période de désengagement.

- R1. Réduire les programmes bilatéraux de la CI et les infrastructures de projets selon une planification minutieuse.
- R2. Fermer les bureaux de coopération de Managua et Tegucigalpa.
- R3. Transformer l'ambassade en Haïti en un bureau humanitaire, après consultation des commissions de politique extérieure du Conseil national et du Conseil des États.

S. La Suisse s'engage à assurer la **durabilité des programmes et projets de coopération** après la fin de la CI bilatérale en 2024.

- S1. Promouvoir la gestion du savoir en collaboration avec les secteurs public et privé ainsi que les acteurs locaux, régionaux et internationaux.
- S2. Maintenir un réseau de représentations large et solide dans la région ALC.
- S3. Maintenir les petits crédits en faveur des représentations extérieures dans la région ALC.
- S4. S'engager dans les domaines de l'eau, du changement climatique et de l'environnement par les programmes globaux de la DDC.
- S5. Définir des mesures ciblées de politique commerciale et économique dans le cadre de programmes régionaux et globaux du SECO dans les domaines thématiques de la promotion du commerce et du secteur privé, des infrastructures et du soutien macroéconomique.
- S6. Soutenir les initiatives de lutte contre le trafic de drogue, la corruption et l'impunité.

T. La Suisse fournit une **aide humanitaire** dans la région ALC et contribue à **atténuer les conséquences des catastrophes naturelles et des conflits armés**.

- T1. Fournir une aide d'urgence et une aide à la reconstruction, et prendre des mesures pour protéger les personnes vulnérables dans les situations de crise.
- T2. Adopter une approche régionale en matière de réduction des risques de catastrophe.
- T3. Soutenir les organisations humanitaires régionales et internationales.
- T4. Renforcer le droit international humanitaire.
- T5. Coopérer avec les organisations régionales dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe (voir chap. 4.3).

4.3 Organisations régionales

Compte tenu de l'importance des organisations régionales pour la démocratie, les droits de l'homme, la paix et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (voir chap. 2.1), une attention particulière sera accordée à la coopération avec ces organisations. Cette approche est conforme à l'importance accordée au multilatéralisme dans la SPE 2020–2023 et aux efforts déployés depuis longtemps par la Suisse pour renforcer sa présence dans les organisations régionales afin de promouvoir ses intérêts et ses valeurs. Les efforts de la coopération suisse se concentrent sur les organisations dont la Suisse est membre (BID) ou dans lesquelles elle a un statut d'observateur (OEA, Alliance du Pacifique, CARICOM, ALADI).

La **Banque interaméricaine de développement** (BID) est la plus grande source de financement multilatéral pour les projets de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elle a pour objectifs de réduire la pauvreté et les inégalités sociales et de promouvoir un développement économique durable dans la région. Selon la Vision 2025, ces objectifs doivent être atteints au moyen de chaînes de création de valeur régionales, de la numérisation et du renforcement du secteur privé ainsi que de l'implication accrue des femmes dans le processus de travail. La Suisse est un membre actif des organes de direction de la BID par des groupes de vote. Elle participe au dialogue institutionnel et soutient des projets de développement dans les pays bénéficiaires de la BID.

L'**Organisation des États américains** (OEA), dont le siège est à Washington, D.C., est le principal forum politique de dialogue et de coopération multilatérale sur le continent américain. Fondée en 1948, elle regroupe 35 États membres d'Amérique du Nord, d'Amérique latine et des Caraïbes. Seul Cuba n'en est pas membre actif. Le Nicaragua a par ailleurs annoncé son retrait de l'organisation en novembre 2021. Depuis 1978, la Suisse est l'un des 72 États observateurs permanents actuels.

Selon la charte de l'OEA, ses principaux objectifs sont de renforcer la démocratie et les droits de l'homme et de garantir la paix et la sécurité dans la région. L'OEA a été l'une des premières institutions de sécurité régionale à s'intéresser aux problèmes internes de ses États membres qui ont un impact sur la sécurité et la stabilité de la région. Ses domaines d'action sont notamment la lutte contre le trafic de drogue, la corruption, le trafic d'armes et le terrorisme.

L'assemblée générale annuelle est l'organe décisionnel suprême de l'OEA. La **Cour interaméricaine des droits de l'homme** au Costa Rica et la **Commission interaméricaine des droits de l'homme**, dont le siège est à Washington, D.C., sont les deux principaux mécanismes de protection des droits de l'homme du continent américain.

L'**Alliance du Pacifique** a été constituée en 2012 par quatre pays riverains du Pacifique : le Chili, la Colombie, le Mexique et le Pérou. Selon la Déclaration de Lima, elle a pour objectif de favoriser l'intégration régionale et d'améliorer la croissance, le développement et la compétitivité. De nombreux États sont devenus membres associés ou ont obtenu le statut d'observateur, dont la Suisse en 2013.

Quinze États des Caraïbes, principalement anglophones, forment la **Communauté des Caraïbes** (CARICOM), créée en 1973. Sa vision de l'intégration régionale s'appuie sur quatre piliers : l'intégration économique, la coordination des politiques extérieures, le développement humain et social ainsi que la sécurité. De nombreuses sous-organisations sectorielles sont responsables de la réalisation des objectifs. Depuis 2017, la Suisse est accréditée en tant qu'État tiers (observateur) auprès de la CARICOM.

L'**Association latino-américaine d'intégration** (ALADI) regroupe plusieurs pays d'Amérique latine avec pour objectifs la coopération économique et la création d'un marché commun. Le siège de l'organisation est situé à Montevideo (Uruguay). La Suisse dispose depuis 1991 d'un statut d'observateur auprès de l'ALADI.

Objectifs et mesures

S'agissant des organisations régionales, la Suisse se concentre sur les thèmes de la **paix** et de la **sécurité** ainsi que de la **prospérité** et de la **durabilité**. Elle consolide et élargit son engagement au sein de l'OEA, de l'Alliance du Pacifique, de la CARICOM et de la BID, en tenant compte de leurs objectifs et des synergies possibles avec l'ONU. Elle renforce ainsi son action de politique extérieure en tant que partenaire crédible et compétent vis-à-vis des organisations régionales.

U. La Suisse encourage la **coopération régionale** et l'échange de bonnes pratiques dans le cadre de priorités clairement définies.

Soutenir des projets principalement dans les domaines suivants :

- U1. BID : mise en œuvre de l'Agenda 2030, gouvernance et état de droit, changement climatique et énergies renouvelables, égalité des sexes et inclusion sociale, croissance économique durable, notamment au moyen de projets de promotion du secteur privé, formation professionnelle, gestion de l'eau et de l'énergie, urbanisation.
- U2. OEA : gouvernance, état de droit, lutte contre la corruption et l'impunité, droits de l'homme, démocratie.
- U3. Alliance du Pacifique : durabilité, formation professionnelle, lutte contre la corruption, numérisation, gestion de l'eau, prévention des catastrophes.
- U4. CARICOM : prévention des catastrophes, changement climatique et énergies renouvelables, statistiques.

V. La Suisse renforce la **capacité d'action des organisations régionales**.

- V1. Participer de manière active aux discussions et aux décisions du conseil d'administration de la BID et exercer la fonction de surveillance en qualité d'actionnaire.
- V2. Fournir un soutien politique au multilatéralisme latino-américain par le transfert de savoir-faire, également dans le cadre de la candidature à un siège au Conseil de sécurité de l'ONU.
- V3. Soutenir les missions d'observation électorale de l'OEA, les missions de lutte contre la corruption de l'OEA et le rapporteur spécial pour la liberté d'expression de l'OEA.
- V4. Poursuivre le soutien à la Mission d'appui au processus de paix en Colombie de l'OEA (MAPP/OEA).
- V5. Soutenir la Commission interaméricaine des droits de l'homme.
- V6. Coopérer avec les organisations régionales CDEMA, CEPREDENAC et CAPRADE²¹ dans le domaine de la prévention et de l'aide en cas de catastrophe.

21 Caribbean Disaster Emergency Management Agency (CDEMA), Centro de Coordinación para la Prevención de los Desastres en América Central y República Dominicana (CEPREDENAC), Comité Andino para la Prevención y Atención de Desastres (CAPRADE).

5. Partenaires de mise en œuvre

Sur le continent américain, la Suisse adopte une approche de partenariat au sens de l'ODD 17 de l'ONU. Elle défend ses intérêts et promeut ses valeurs en coopérant avec de nombreux acteurs. À cette fin, elle favorise l'établissement de partenariats et de réseaux avec des gouvernements, des entreprises, les milieux scientifiques ainsi que des organisations de la société civile. En Suisse, le Conseil fédéral cultive une approche impliquant l'ensemble des acteurs nationaux (*whole of Switzerland*). Il accorde une attention particulière aux synergies avec le CICR, le monde scientifique et les centres de Genève (GCSP, DCAF, CIDHG).

État hôte

Partenaire de premier plan dans la coopération en matière de politique et de relations économiques extérieures, l'État hôte est responsable au premier chef des réformes et des changements sociaux. La Suisse entretient des dialogues politiques réguliers avec de nombreux États du continent américain. En complément, il existe également avec certains pays des commissions économiques mixtes et/ou des dialogues thématiques dans les domaines de la coopération multilatérale, des droits de l'homme, de la science et de l'éducation ou du cyberspace. Elle s'attache également à renforcer le dialogue politique avec d'autres États, à la faveur de visites diplomatiques et en s'appuyant sur son réseau de représentations sur place. Les représentations américaines à Berne et à Genève ont un rôle important à jouer. La Suisse veut convaincre les 35 États du continent américain des avantages d'une présence permanente sur son territoire. Actuellement, 22 d'entre eux sont représentés en Suisse²².

Organisations internationales et régionales

Pour la mise en œuvre des programmes, la Suisse fait appel à l'expertise et aux ressources d'organisations internationales telles que l'ONU, le Groupe de la Banque mondiale ou le CICR, ainsi que des organisations régionales mentionnées au point 4.3. Outre le soutien financier apporté à ces organisations, la Suisse met également à disposition des experts, par exemple dans le cadre de missions de maintien de la paix ou d'observation électorale, mais aussi du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA). Il est important pour la Suisse que ces organisations aient des objectifs et des marges de manœuvre clairement définis, de sorte que leur efficacité et leur efficience puissent être vérifiées et, le cas échéant, améliorées. Les organisations internationales basées à Genève et leurs organes, comme le Conseil des droits de l'homme, jouent un rôle important quant au respect des droits de l'homme dans la région.

États tiers

La Suisse mène régulièrement des dialogues politiques sur l'Amérique latine avec les États-Unis et le Canada. Avec d'autres pays comme l'Argentine, le Brésil ou le Mexique, la Suisse échange des informations sur la région et coopère dans des domaines d'intérêt commun. Dans le cadre de l'OEA, la Suisse a collaboré avec le Canada et le Costa Rica pour promouvoir le [Document de Montreux](#)²³ sur les obligations des États concernant les activités des entreprises militaires et de sécurité privées dans la région. Les représentations des États qui partagent le même point de vue sont également des partenaires importants des ambassades suisses sur place, par exemple dans le domaine des droits de l'homme et de l'économie.

²² Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, El Salvador, Équateur, États-Unis, Guyana, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Uruguay, Venezuela.

Organisations privées

La coopération entre États ne suffit pas à elle seule à relever les multiples défis auxquels le continent américain est confronté. Afin de promouvoir la stabilité politique et les réformes et d'améliorer les conditions économiques, le secteur privé, le monde scientifique et la société civile ont un rôle décisif à jouer. Il est possible de créer des synergies avec des acteurs suisses en vue d'un transfert d'expérience et de savoir-faire.

Secteur privé

Un environnement international et national stable est essentiel pour permettre aux entreprises privées de réaliser leurs objectifs. Les intérêts communs avec le secteur privé ne manquent donc pas : la paix et la sécurité, l'état de droit (y compris la protection des droits de l'homme), une gouvernance stable et de qualité ainsi que des infrastructures performantes (infrastructures terrestres et aériennes, approvisionnement en énergie, eau et alimentation, télécommunications, éducation, santé, main-d'œuvre qualifiée, etc.) sont en effet les conditions-cadres indispensables d'un développement économique durable et de la prospérité.

D'innombrables entreprises suisses sont actives en Amérique du Nord et en Amérique latine et créent de nombreux emplois de bonne qualité. Elles contribuent à la prospérité locale et, en Amérique latine, améliorent les perspectives des populations sur place. En adoptant une gestion d'entreprise responsable, nombre d'entre elles soutiennent le développement durable et la protection des droits de l'homme. Enfin, le secteur privé est également un partenaire important de la coopération au développement. Le SIFEM, quant à lui, renforce le secteur privé local en investissant du capital-risque dans des gestionnaires de fonds locaux.

L'engagement avec le secteur privé sera renforcé dans les années à venir, notamment dans le domaine de la formation professionnelle. La Suisse participe par exemple au sommet annuel de la jeunesse de l'Alliance du Pacifique, financé par une entreprise suisse, afin de promouvoir la formation duale des jeunes en faisant valoir son expertise en la matière.

Monde scientifique et groupes de réflexion

Avec ses hautes écoles de renommée mondiale, la Suisse est à la pointe en termes de capacités de recherche, d'innovation, de nouvelles technologies, d'outils de gestion et de services. Les sites Swissnex aux États-Unis et au Brésil ainsi que les conseillères et conseillers scientifiques des ambassades de Suisse soutiennent la mise en réseau des hautes écoles et des instituts de recherche suisses avec ceux de leurs pays d'accueil. Une attention particulière est accordée à la promotion des start-up et des jeunes scientifiques.

Dans le domaine de la coopération internationale en matière de recherche et d'innovation, l'Université de Saint-Gall fait office de *Leading House* pour la coopération scientifique et technologique avec l'Amérique latine. Les acteurs suisses en matière de FRI entretiennent de multiples coopérations ascendantes avec des partenaires de la région.

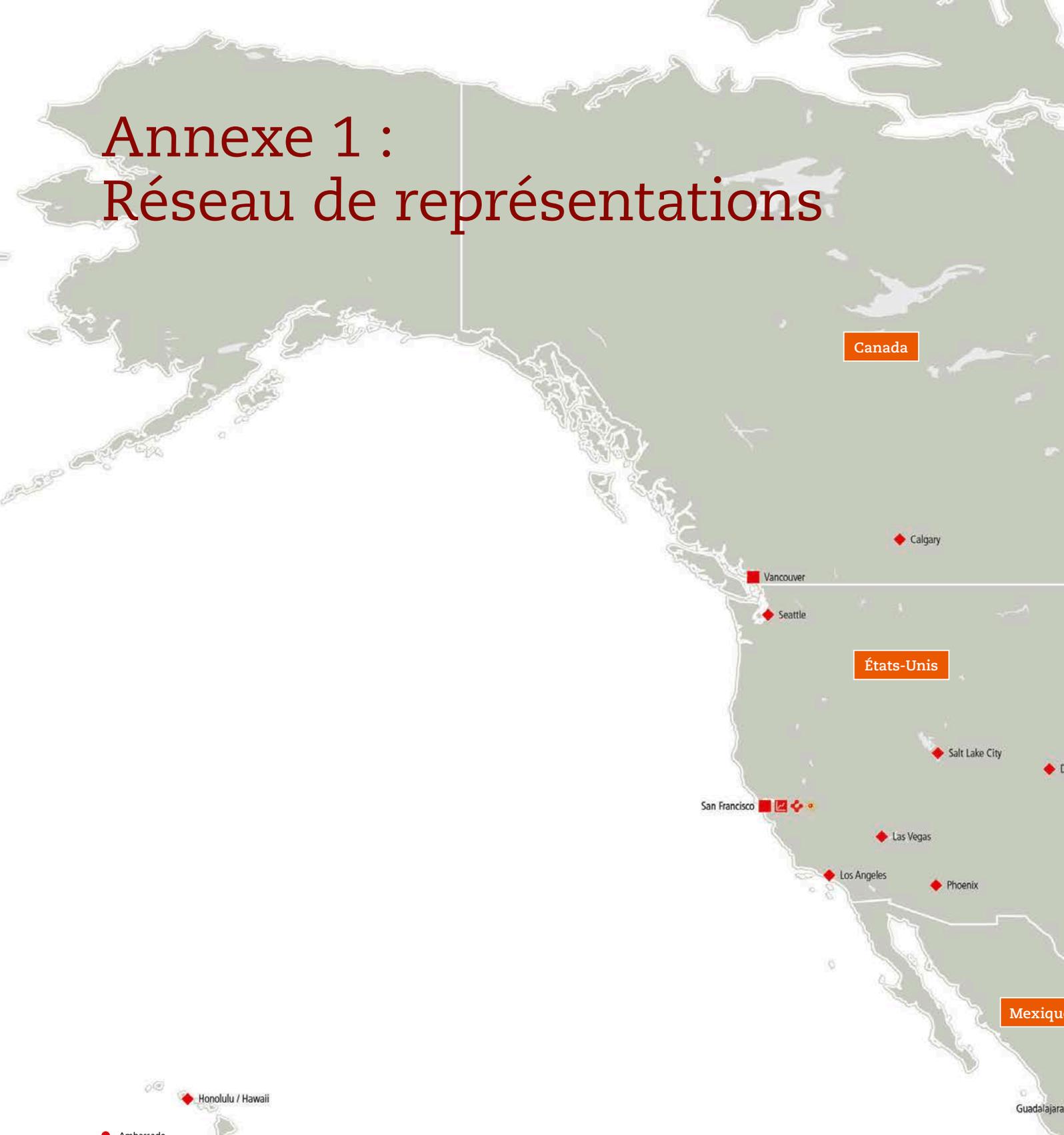
Aux États-Unis en particulier, il existe une scène de groupes de réflexion très développée pour la collaboration et l'échange sur un éventail extrêmement large de thèmes nationaux, régionaux et mondiaux. Une collaboration avec de tels groupes de réflexion peut également contribuer à approfondir les connaissances sur la Suisse aux États-Unis.

Organisations non gouvernementales

La Suisse coopère avec des organisations non gouvernementales (ONG) locales, suisses ou internationales dans de nombreux contextes. En fonction des priorités institutionnelles, elles s'engagent dans l'aide humanitaire dans les régions en crise et/ou encouragent le dialogue sur les droits de l'homme ainsi que la participation des groupes marginalisés. Sur le plan thématique, l'accent est mis sur la santé, l'éducation, l'eau, la biodiversité et le changement climatique ainsi que la paix. De nombreuses ONG suisses sont présentes dans la région ALC depuis de longues années et travaillent en étroite collaboration avec la société civile locale. Elles entretiennent des contacts étroits avec le réseau extérieur suisse sur place.

La Suisse vérifie l'utilisation des moyens financiers, la cohérence avec ses objectifs de politique extérieure et la réalisation des objectifs au moyen de mécanismes de contrôle internes et externes. Il s'agit d'un processus d'évaluation permanent.

Annexe 1 : Réseau de représentations



- Ambassade
- Ambassade avec centre consulaire régional
- Ambassade avec section de coopération internationale
- Consulat général
- Consulat
- ▲ Bureau de coopération
- ◆ Représentation honoraire
- ☒ Mission de la Suisse auprès de l'ONU
- ☒ Swiss Business Hub
- ◇ Swissnex
- ✳ Suisse Tourisme
- Ⓜ Pro Helvetia



Winnipeg

Plymouth

Québec

Ottawa

Montreal

Halifax

Toronto

Boston

Chicago

Detroit

Shaker Heights

New York

Philadelphia

Washington, D.C.

Indianapolis

Oklahoma City

Fort Mill

Atlanta

Dallas

Houston

New Orleans

Orlando

Bahamas

Miami

Nassau

Haïti

Cuba

Havana

République dominicaine

Monterrey

Belize

Saint-Christophe-et-Niéves

Antigua-et-Barbuda

Cancun

Port-au-Prince

Kingston

Santo Domingo

Puerto Rico

Dominique

Sainte-Lucie

Barbade

Grenade

Trinité-et-Tobago

Guatemala

Salvador

Costa Rica

Panama

Jamaïque

San Juan

Basseterre

Saint Paul

Portsmouth

Rodney Bay

St. Michael

St. George's

Port of Spain

Venezuela

Guyana

Suriname

Guatemala City

San Salvador

Tegucigalpa

Nicaragua

Managua

San José

Panama City

Cartagena

Maracaibo

Caracas

Medellin

Bogotá

Cali

Colombie

Georgetown

Paramaribo

Brésil

Équateur

Quito

Guayaquil



Annexe 2 : Abréviations

ACEUM	Accord Canada-États-Unis-Mexique	G7	Groupe des sept
AELE	Association européenne de libre-échange	GCSP	Centre de politique de sécurité de Genève
ALADI	Association latino-américaine d'intégration	GESDA	Geneva Science and Diplomacy Anticipator
ALBA	Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique	HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
ALC	Amérique latine et Caraïbes	ITIE	Initiative pour la transparence dans les industries extractives
ALE	Accord de libre-échange	MAPP/OEA	Mission d'appui au processus de paix en Colombie/Organisation des États américains
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain	Mercosur	Marché commun du Sud (communauté économique d'Amérique du Sud)
AMA	Agence mondiale antidopage	OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
API	Accord de protection des investissements	OCDE	Organisation pour la coopération et le développement en Europe
ASEAN	Association des Nations d'Asie du Sud-Est	ODD	Objectif de développement durable
ASRE	Assurance suisse contre les risques à l'exportation	OEA	Organisation des États américains
AVIS28	Vision de la politique étrangère de la Suisse à l'horizon 2028	OMC	Organisation mondiale du commerce
BID	Banque interaméricaine de développement	ONG	Organisation non gouvernementale
CAPRADE	Comité andin pour la prévention et la gestion des catastrophes	ONU	Organisation des Nations Unies
CARICOM	Communauté des Caraïbes	OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
CDB	Convention sur la diversité biologique	OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
CDEMA	Agence caraïbe pour les secours d'urgence en cas de catastrophe naturelle	PCSC	Prévention et répression des infractions graves
CDI	Convention contre les doubles impositions	PIB	Produit intérieur brut
CELAC	Communauté des États latino-américains et caraïbes	PROSUR	Forum pour le progrès et le développement de l'Amérique du Sud
CEPRENAC	Centre de coordination pour la prévention des catastrophes en Amérique centrale et en République dominicaine	PRS	Présence Suisse
CI	Coopération internationale	RSE	Responsabilité sociale de l'entreprise
CICR	Comité international de la Croix-Rouge	SBGI	Swiss Better Gold Initiative
CIDHG	Centre international de déminage humanitaire de Genève	SBH	Swiss Business Hub
COVID-19	Maladie à coronavirus 2019	SECO	Secrétariat d'État à l'économie
CSA	Corps suisse d'aide humanitaire	SEFRI	Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation
DCAF	Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève	SFI	Secrétariat d'État aux questions financières internationales
DDC	Direction du développement et de la coopération (DFAE)	S-GE	Switzerland Global Enterprise
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères	SICA	Système d'intégration centraméricain
FARC	Forces armées révolutionnaires de Colombie	SPE	Stratégie de politique extérieure
FMI	Fonds monétaire international	UE	Union européenne
FRI	Formation, recherche et innovation	UNASUR	Union des Nations d'Amérique du Sud
G20	Groupe des vingt		

Annexe 3 : Glossaire

Agenda 2030 pour le développement durable : avec ses 17 objectifs, l'Agenda 2030 constitue un cadre de référence mondial, qui couvre les trois dimensions indissociables du développement durable, à savoir l'économie, l'environnement et la société. La Suisse le reconnaît comme un cadre d'orientation de première importance. L'Agenda 2030 n'a pas valeur de cadre légal contraignant. C'est un instrument contribuant à la fixation d'objectifs politiques, à la formation de l'opinion et à la définition des politiques intérieure et extérieure.

AVIS28 : le rapport « La Suisse dans le monde en 2028 », publié en 2019, a été élaboré par un groupe de travail de haut niveau institué par le conseiller fédéral Ignazio Cassis. Pour le DFAE, il représente une source d'inspiration pour le développement de la politique étrangère, en analysant les moteurs politiques, écologiques, technologiques, économiques et sociaux du changement et en en déduisant les conséquences à moyen terme pour la politique extérieure de la Suisse.

Bilatéralisme : le bilatéralisme désigne les discussions et les négociations des questions de politique extérieure entre deux parties. Si les parties sont plus nombreuses, il s'agit de multilatéralisme (voir multilatéralisme).

Bonne gouvernance : terme désignant une gouvernance démocratique, efficiente et efficace, dans l'intérêt de toutes les citoyennes et tous les citoyens. Il recouvre notamment la prise de décisions politiques dans un contexte de processus transparents et participatifs, de responsabilités clairement réparties, de services publics efficaces, d'un système juridique accessible, professionnel, indépendant et constitutionnel, et d'un contrôle politique par une opinion publique critique.

Bons offices : terme générique désignant les différents types d'initiatives prises par une tierce partie pour contribuer au règlement pacifique d'un conflit entre deux ou plusieurs États. Les bons offices de la Suisse relèvent de trois catégories : les mandats de puissance protectrice, la Suisse en tant qu'État hôte de pourparlers de paix, et enfin la Suisse en tant qu'État tiers facilitateur ou médiateur, ou encore promoteur de processus de médiation et de négociation. Les bons offices vont de l'assistance technique ou organisationnelle (p. ex. mise à disposition d'un lieu de conférence) à la participation à un processus international de maintien de la paix, en passant par la médiation.

Cohérence : désigne une relation aussi peu contradictoire que possible entre les différentes politiques sectorielles d'un État.

Conseil de sécurité de l'ONU : le Conseil de sécurité des Nations Unies se compose de cinq membres permanents (États-Unis, Royaume-Uni, France, Russie, Chine) et de dix membres non permanents. Il s'engage pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales. La Suisse est actuellement candidate à un siège non-permanent pour la période 2023–2024.

Coopération internationale : ensemble des instruments de l'aide humanitaire, de la coopération au développement ainsi que de la promotion de la paix et de la sécurité humaine mis en œuvre par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR).

Cybersécurité : la cybersécurité concerne tous les aspects sécuritaires relevant du domaine de l'informatique. Cela recouvre toutes les technologies de l'information liées à Internet et autres réseaux similaires, y compris les moyens de communication, les applications, les processus et le traitement des informations reposant sur ces réseaux. La coopération internationale des acteurs étatiques et non étatiques dans le domaine de la cybersécurité doit permettre non seulement de créer et de protéger un cyberspace ouvert, libre et stable, mais également de réduire les risques de cyberattaques entre États.

Diaspora : terme désignant aujourd'hui les minorités nationales, culturelles, religieuses ou ethniques qui ont quitté leur pays d'origine, que ce soit de manière involontaire ou volontaire, et qui se sont installées dans de nouveaux lieux. Elles sont caractérisées par un sentiment d'attachement fort à leur pays et à leur communauté. Les États du continent américain sont, à des degrés divers, à la fois des pays de destination et des pays d'origine des diasporas.

Diplomatie scientifique : la notion se réfère par exemple à l'utilisation de la collaboration scientifique entre États pour aborder des problèmes communs ou établir des partenariats internationaux. À l'intersection de la science, de la technologie et de la politique extérieure, une approche scientifique des problématiques et des objectifs à atteindre peut contribuer à l'établissement de la confiance et enrichir les discussions bilatérales et multilatérales. La diplomatie scientifique constitue une approche essentielle également dans le domaine de la politique extérieure numérique, en particulier au niveau multilatéral.

Droit international humanitaire : le droit international humanitaire régit la conduite des hostilités et protège les victimes de conflits armés. Il s'applique à tous les types de conflits armés, internationaux ou non, indépendamment de leur légitimité ou des motifs invoqués pour justifier le recours à la force.

Droit international public : le droit international public naît de la volonté commune des États et régit leur coexistence. Il sert de fondement à la paix et à la stabilité et vise la protection et le bien-être des êtres humains. Le droit international public couvre donc des domaines très variés, tels que l'interdiction du recours à la force, les droits de l'homme, la protection des êtres humains pendant les guerres et les conflits (voir droit international humanitaire), la prévention ou la poursuite pénale des crimes de guerre, les crimes contre l'humanité, le génocide, le crime organisé transnational et le terrorisme. Il régit également des domaines comme l'environnement, le commerce, le développement, les télécommunications ou les transports. Les États étant souverains, ils sont soumis uniquement aux normes de droit international auxquelles ils ont décidé d'adhérer. Le droit international coutumier contraignant constitue une exception: aucun État ne peut se soustraire aux normes fondamentales qu'il contient, comme l'interdiction du génocide. Le droit international public s'applique également à l'espace numérique.

Droits de l'homme : les droits de l'homme sont les droits innés et inaliénables auxquels toute personne peut prétendre, sans discrimination, du simple fait de sa condition humaine. Ils sont essentiels pour garantir la protection de la dignité et de l'intégrité physique et psychique des personnes ainsi que leur développement individuel. Garants d'une société fondée sur l'obligation de respecter les droits des individus, ils s'appliquent aussi bien dans les relations internationales que dans les politiques nationales. Les droits de l'homme sont universels, indivisibles et étroitement liés les uns aux autres. Chaque État est tenu de les respecter, de les protéger et de les appliquer.

Durabilité : comme le prescrit la Constitution, la Suisse encourage le développement durable, tel qu'il a été défini par la Commission Brundtland en 1987 : « Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins. » Ce principe a été mis en pratique en 2015 dans les 17 objectifs de l'Agenda 2030 (voir Agenda 2030).

Économie verte : terme désignant un mode d'économie à faibles émissions, respectueux des ressources et socialement inclusif. Les investissements privés et publics sont orientés vers les domaines qui favorisent le développement durable dans ses trois dimensions (écologique, économique et sociale).

État hôte : terme désignant un État qui accueille des représentations étrangères (ambassades, missions, consulats) ou des organisations internationales. La Suisse – en particulier la ville de Genève (voir Genève internationale) – est l'État hôte de nombreuses organisations internationales.

Genève internationale : la ville est le cœur du système multilatéral et le siège européen de l'ONU. Pas moins de 42 organisations, programmes et fonds internationaux, ainsi que 177 États et 750 ONG y sont représentés. La Genève internationale assure un emploi à environ 31 000 personnes et génère plus de 11 % du PIB cantonal (1 % du PIB national). Chaque année, quelque 3300 conférences internationales se déroulent à Genève, principalement sur les thèmes suivants : 1) paix, sécurité et désarmement ; 2) aide humanitaire, droit international humanitaire, droits de l'homme et migration ; 3) travail, économie, commerce, science et télécommunication ; 4) santé ; 5) environnement et développement durable.

Initiative pour la transparence des industries extractives : une alliance de gouvernements, d'ONG et d'entreprises s'est fixé pour objectif, à travers l'initiative multipartite ITIE créée en 2003, de rendre plus transparents les revenus issus du secteur des matières premières dans les pays en développement. La publication d'informations telles que les volumes de production, les licences et les paiements d'impôts dans le secteur du pétrole, du gaz et des mines peut contribuer à prévenir la corruption et à renforcer les pratiques de bonne gouvernance. L'objectif est de faire en sorte que les revenus tirés des ressources minières soient davantage utilisés pour le bien-être de la population concernée.

Leading House : les *Leading Houses* contribuent à la coopération internationale en matière de recherche et d'innovation avec des régions disposant d'un important potentiel de développement scientifique et technologique. L'Université de St-Gall (HSG) est la *Leading House* pour l'Amérique latine pour la période 2021–2024.

Migration irrégulière : mouvement migratoire effectué en violation de la législation ou de traités internationaux régissant l'entrée dans un pays de transit ou de destination ou la sortie de son territoire.

Multilatéralisme : le multilatéralisme désigne les discussions et les négociations des questions d'intérêt public entre plus de deux États. Les organisations internationales et autres enceintes telles que l'ONU, l'OSCE ou le Conseil de l'Europe ont vocation à accueillir ce type de débats. Le multilatéralisme permet à la Suisse, par la conclusion d'alliances, de produire un effet de levier et de multiplier son influence. En revanche, lorsque les questions de politique extérieure ne sont discutées ou négociées qu'entre deux parties, il s'agit de bilatéralisme.

Numérisation : la numérisation consiste en l'intégration de toutes les données et applications électroniques relevant de la société, de l'État et de l'économie. Elle inclut un large éventail d'applications numériques, telles que les nouvelles technologies de communication, la robotique, l'informatique en nuage, l'analyse des mégadonnées, l'intelligence artificielle et l'Internet des objets. La numérisation pénètre tous les domaines de notre quotidien et les transforme parfois radicalement.

Organisation internationale : les organisations internationales sont des structures permanentes regroupant au moins deux États. Elles sont chargées d'accomplir de manière autonome des tâches qui leur sont propres et comportent donc au moins un organe exécutif. Elles reposent en général sur un traité constitutif multilatéral (appelé aussi Statut ou Charte), qui définit leur domaine d'action et leurs organes.

Organisation non gouvernementale : toute entité privée à but non lucratif au sein de laquelle les personnes s'organisent au niveau local, national ou international afin de poursuivre des objectifs et des idéaux communs, sans participation significative ou représentation du gouvernement. Les ONG font partie de la société civile (voir société civile).

Politique extérieure : la politique extérieure d'un État définit ses relations avec les autres États et avec les organisations internationales et défend ses intérêts à l'étranger. Elle couvre divers domaines politiques, notamment les politiques en matière de commerce, d'environnement, de sécurité, de développement et de culture. En Suisse, la politique extérieure relève de la compétence du Conseil fédéral *in corpore*. Le DFAE est chargé d'en assurer la coordination et la cohérence (voir cohérence), en concertation avec les autres Départements.

Pro Helvetia : sur mandat de la Confédération, la fondation de droit public Pro Helvetia promeut depuis 1939 la création artistique et les échanges culturels en Suisse ainsi que la diffusion de la création artistique et culturelle suisse dans le monde. Aux États-Unis, elle soutient le Swiss Institute de New York. En Amérique du Sud, une nouvelle antenne a été ouverte en 2021 avec des sites à Santiago du Chili (direction), São Paulo, Buenos Aires et Bogotá.

Promotion de la paix : toute mesure contribuant à prévenir, à apaiser ou à résoudre des conflits armés, notamment par l'instauration d'un climat de confiance, la médiation et l'engagement en faveur du droit international humanitaire et des droits de l'homme (voir droit international humanitaire, droits de l'homme) relève de la promotion civile de la paix. Les mesures de consolidation de la paix prises au terme des hostilités incluent, entre autres, le traitement du passé ainsi que les contributions à la promotion des processus démocratiques et au renforcement des droits de l'homme. La promotion de la paix crée ou consolide les conditions-cadres nécessaires au développement durable. Elle inclut des mesures aussi bien civiles que militaires.

Protectionnisme : politique commerciale extérieure visant à protéger l'économie nationale moyennant l'application de droits de douane ou de restrictions à l'importation.

Recouvrement d'avoirs : processus de restitution de valeurs patrimoniales acquises de manière illicite par la corruption ou d'autres crimes. Dans certains cas, la conclusion de modalités de restitution bilatérales peut en outre garantir que les fonds soient utilisés pour améliorer les conditions de vie de la population dans le pays d'origine. La Suisse s'engage ainsi à lutter pour l'état de droit et la transparence ainsi que contre la corruption et le placement des valeurs patrimoniales incriminées sur la place financière suisse.

Secteur privé : le secteur privé comprend les acteurs qui n'appartiennent pas majoritairement à l'État et qui ont un but lucratif. Dans le cadre de la présente stratégie, le terme englobe également les entreprises sociales, les investisseurs d'impact et certaines fondations donatrices (notamment celles des entreprises multinationales).

Société civile : la société civile recouvre la partie de la société qui est relativement indépendante de l'État et du secteur privé. Elle est composée de groupes qui s'organisent autour d'intérêts, de buts ou de valeurs communs, tels que les ONG, les associations et fondations d'utilité publique, les groupes communautaires, les organisations confessionnelles, les partis politiques, les associations professionnelles, les syndicats, les mouvements sociaux ou les groupes d'intérêt.

Swiss Better Gold Initiative : cette initiative a été créée en 2013 en tant que partenariat public-privé par le SECO et la *Swiss Better Gold Association* (SBGA), une association regroupant le secteur suisse de l'or, les raffineurs, les transformateurs et les institutions financières. Elle s'est fixé pour objectif d'accroître la demande d'extraction et d'acquisition d'or extrait de manière durable par des incitations tarifaires. L'or certifié par la SBGI et provenant de petites mines peut en outre être tracé jusqu'à son lieu d'origine, ce qui devrait contribuer à prévenir la corruption et les violations des droits de l'homme. La SBGI a débuté au Pérou avant d'être étendue à la Colombie et à la Bolivie.

Swiss Business Hub : les 23 Swiss Business Hubs (dont cinq sur le continent américain) assurent la présence internationale de l'organisation Swiss Global Enterprise qui, sur mandat de la Confédération, a pour objectif de promouvoir le commerce extérieur suisse.

Swissnex : réseau mondial suisse pour l'éducation, la recherche et l'innovation, Swissnex soutient ses partenaires dans la mise en réseau internationale et dans leur engagement en faveur de l'échange de connaissances, d'idées et de talents au niveau mondial. Il participe au renforcement du rayonnement de la Suisse en tant que pôle d'innovation. Sur le continent américain, Swissnex dispose de sites à Boston, New York, San Francisco, Rio de Janeiro, São Paulo et de conseillères et conseillers scientifiques à Ottawa, Vancouver, Washington et Brasilia.

Impressum

Édition :

Département fédéral des affaires étrangères DFAE
3003 Berne
www.eda.admin.ch

Date de publication :

16.02.2022

Conception :

Team Audiovisuel DFAE, Communication DFAE, Berne

Photo de couverture:

Mario Botta : « Cumbre de las Americas » à Santa Cruz de la Sierra, Bolivie.
Photo : Pino Musi

Cartes :

Les frontières et noms indiqués, ainsi que les désignations figurant sur les cartes, n'impliquent ni reconnaissance, ni acceptation officielle par la Suisse.

Commande :

publikationen@eda.admin.ch

Cette publication est aussi disponible en allemand, italien, anglais et espagnol et peut être téléchargée sous le lien www.dfae.admin.ch/strategies.

Berne, 2022, © DFAE

